

# Ville du **CROISIC**

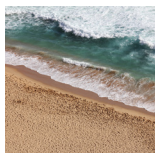
MAGAZINE  
D'INFORMATIONS  
MUNICIPALES

**#49**

JUILLET  
2021



[www.lecroisic.fr](http://www.lecroisic.fr)  



## **ACCESSIBILITÉ**

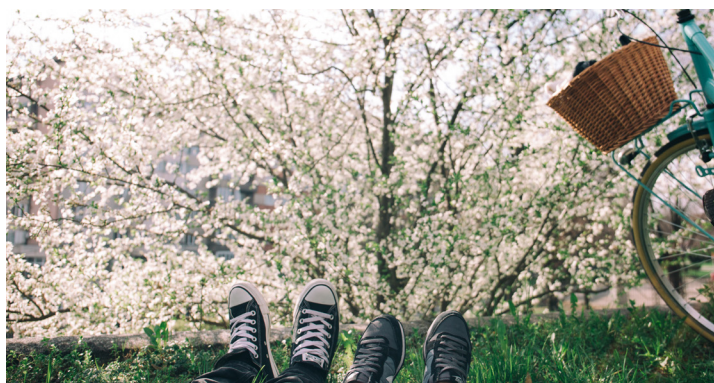
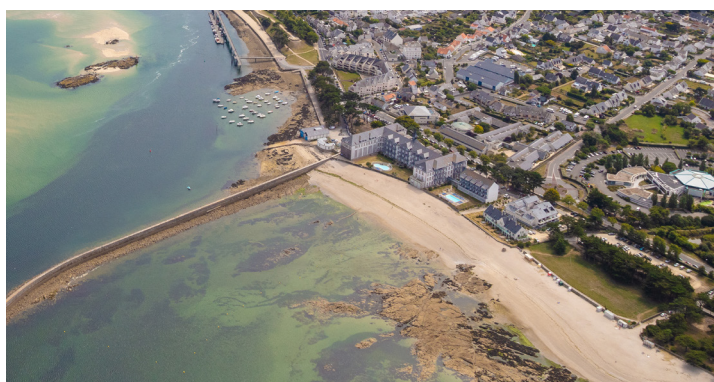
LA PLAGE DE  
SAINT-GOUSTAN



## **URBANISME**

MODIFICATION  
DU PLU

# SOMMAIRE | JUILLET 2021



3	<b>ÉDITO</b>
4	<b>ACCESSIBILITÉ</b> Plage de Saint-Goustan: l'accessibilité renforcée Le tour de côte enfin cyclable CVCB: priorité aux vélos
16	<b>ÉCONOMIE</b> Budget 2021 : prudent mais réaliste
20	<b>TECHNOLOGIE</b> Wifi4EU: une nouvelle vague pour surfer
23	<b>PATRIMOINE</b> Projet Patrimoine culturel immatériel, les Croisicais et la mer
24	<b>URBANISME</b> Modification n° 4 du PLU: une enquête publique en juillet
27	<b>DÉCHETS</b> Collectes supplémentaires
28	<b>TRAVAUX</b> Chapleau 2: installer l'école de musique
30	<b>ENVIRONNEMENT</b> « Mé-go! », mégots On veille au respect de l'eau
34	<b>CULTURE</b> Médiathèque Le Traict d'encre - été 2021 Comment sont effectués les achats de la médiathèque? Île et Navigateurs Expositions estivales 2021 : les femmes à l'honneur Concert d'Automne du Croisic de l'association La Calebasse
48	<b>AGENDA</b>
50	<b>TRIBUNES</b>

IMPRIMERIE Corlet Imprimeur

DIRECTRICE DE LA PUBLICATION Michèle Quillard, maire du Croisic.

RÉDACTEURS Joëlle Meunier, William Nocus, Laurent Delpire. MAQUETTE Delphine Chateau, William Nocus.

5500 tirages - juillet 2021

© Toutes reproductions d'articles ou photos sont soumises à autorisation municipale

## Chères Croisicaises, chers Croisicais,

À l'heure où j'écris ces quelques lignes, j'ignore si toutes les manifestations estivales prévues sur le domaine public pourront avoir lieu. Mais j'ai décidé de les maintenir sous réserve que l'État ne les annule face aux risques sanitaires.

Ainsi, si la situation continue d'évoluer positivement, l'été commencera par « Un soir sur les quais » le 12 juillet, cinq autres soirées sont programmées jusqu'au dimanche 15 août. Alors que la grande majorité des communes de la presqu'île a annoncé l'annulation de ses feux d'artifice, Le Croisic est bien décidé à offrir aux Croisicais et à ses visiteurs un « son et lumière » tiré dans Le Traict lors de la fête nationale et la fête de la mer. Cependant, si la décision de la préfecture ne nous est pas favorable, je pense que nous pourrions néanmoins proposer nos concerts au Mont-Esprit. La géographie du lieu nous permet la mise en place d'une jauge et une bonne gestion des flux des spectateurs, ce qui est impossible sur le port en raison de ses nombreux accès. Toutefois, nous avons l'assurance d'organiser des rendez-vous culturels, soit en

salle, soit sur la voirie.

Annulée en 2020, notre grande exposition à l'ancienne criée de cet été est consacrée à la vie de l'écrivaine, exploratrice et ethnologue Odette du Puigaudeau. Enfant du pays, tous les Croisicais connaissent son père, le peintre postimpressionniste Ferdinand du Puigaudeau, elle a passé une grande partie de son enfance dans le manoir de Kervaudu.

À La Galerie Chapleau, je vous invite à découvrir une artiste peintre de talent, Sophie Eugène. Elle propose aussi au public des ateliers et des rencontres pendant deux mois.

Notre médiathèque n'est pas en reste: des animations toutes les semaines pour les enfants et les tout-petits. Des expositions de plein air, réparties sur la commune, nous rappellent l'histoire d'amour que notre commune entretient avec la mer.

Pour les amoureux de la nature, notre office de tourisme propose de nombreuses balades et découvertes. Vous pouvez aussi découvrir notre tour de côte désormais cyclable. Le développement de la mobilité douce sur Le Croisic reste pour moi une priorité.



La pratique du vélo se répand parmi nos concitoyens et Le Croisic doit l'accompagner. J'ai donc donné pour mission à notre office de tourisme d'obtenir le label « Accueil Vélo », l'objectif est atteignable pour 2022.

Pour le moment, je vous souhaite à toutes et à tous, Croisicaises et Croisicais, amoureux de passage de notre ville, un bel été dans notre petite cité de caractère. 📍

Il n'est plus permis de stationner sa voiture sur les chemins d'accès de la plage Saint-Goustan, des porte-vélos ont été installés avant l'été.



## PLAGE DE SAINT-GOUSTAN : l'accessibilité renforcée

L'accès à la plage Saint-Goustan pour les personnes à mobilité réduite reste un enjeu primordial. Même si le site est équipé depuis de nombreuses années, la municipalité veut investir dans un projet global et plus cohérent ayant pour objectif une accessibilité universelle.

« Contrairement à ce que certains pensent ou disent, parfois avec plus ou moins d'honnêteté, la plage Saint-Goustan est bien accessible aux personnes à mobilité réduite lors de la période estivale et ce depuis au moins dix ans » affirme Jean-Pierre Legrand,

adjoint aux Affaires sociales. L'existant permet un accès depuis l'avenue Saint-Goustan puis par un cheminement sur une parcelle privée jusqu'à un platelage bois. De ce point, un tapis de 25 m, installé par la Ville du Croisic, permet aux handicapés de pouvoir

prendre un bain de mer. Un équipement de type « Tiralo\* » est à disposition au poste au secours.

« Dès le lendemain de notre élection en juin 2020, nous avons étudié un projet plus cohérent qui doit apporter une réponse globale non seulement

pour les personnes handicapées mais aussi pour toutes les personnes à mobilité réduite: personnes âgées, parent avec poussette, handicap temporaire, etc. Nous visons un accès universel. Si nous avons porté une attention particulière sur la qualité des équipements, nous avons aussi pensé à l'intégration d'un nouveau dispositif dans la géographie du lieu » ajoute l'élu.

Néanmoins, le cœur du projet est de rendre accessible la zone de baignade et de faciliter le déplacement des personnes handicapées sur la plage tout en profitant à l'ensemble des usagers.

### Opérationnel pour l'été

Pour la période estivale, la Ville du Croisic va donc créer un plateau d'une cinquantaine de mètres carrés installé en fin du cheminement actuel, comme zone de croisement et d'espace de repos. De ce point, un platelage d'une centaine de mètres de long, éloigné d'environ 1 m du mur de pierre existant rejoindra le début du bâtiment Pierre & Vacances.

Enfin, le tapis d'accès à la zone de baignade sera positionné afin de permettre une entrée dans l'eau sableuse et non rocheuse comme auparavant.

Le choix du platelage est très important, il doit prendre en compte l'instabilité du sable qui a tendance à s'affaisser. « Nous avons donc opté pour des plaques rigides en polyéthylène haute densité. Elles résistent

mieux à l'usure du temps, au sel et à l'humidité que le bois. Ces plateaux lourds, de 10 à 15 kg/m<sup>2</sup>, et de deux rangées de 1,10 m, ne nécessitent donc pas de réaliser des points d'ancrage, leur propre poids garantit leur stabilité, ils sont assemblés par emboîtement. De plus, un système de verrouillage intégré complète la sécurisation en les empêchant de se désolidariser. Ils sont manportables et peuvent aussi servir à d'autres utilisations, comme lors de l'utilisation du stade pour un concert ou du cinéma de plein air, car de par leur conception, ils permettent de protéger la pelouse » explique Jérémie Tiffay, technicien municipal au bureau d'études. Trouver ce type d'équipement a été une gageure en période de pandémie, des tensions sur la production et les livraisons ont contribué à une explosion des prix.

### Assurer la continuité du cheminement

Dans une seconde phase, pour l'été 2022, un cheminement PMR, d'environ 80 mètres, se poursuivra jusqu'à la digue du Tréhic avec l'implantation d'une seconde plateforme. L'idée maîtresse est de rendre la plage accessible pour tous par plusieurs points d'entrée: en venant du parking de la place du Tréhic (proche de la SNSM) ou par les chemins perpendiculaires à l'avenue Saint-Goustan.

Le projet profite aussi de la mise en place en site propre et dans

les 2 sens de pistes cyclables sur cette portion de la route départementale 45, les vélos auront ainsi une voie sécurisée pour accéder. « Dès le démarrage de la réflexion pour rendre le tour de côte cyclable, j'ai mis toute mon énergie pour faciliter l'accès aux handicapés à cette plage. Nous avons travaillé sur une étude avec une consultante handicap mais aussi avec la directrice du centre Saint-Jean-de-Dieu, Geneviève Levron-Delostal, et Jacques Rochard, président de Bol d'Air, association qui accompagne les résidents du centre dans leurs besoins de déplacement » précise Michèle Quellard, le maire du Croisic.

### Accord de l'État

Les passages perpendiculaires à la RD 45 seront donc tous revus. L'installation d'arceaux d'attache pour les vélos et d'une barrière dans le chemin menant à l'établissement du « Mojito bar » permet désormais d'éviter le stationnement d'automobilistes indéliés (sauf les véhicules autorisés) et le nouveau sanitaire est parfaitement conforme aux règles d'accessibilités.

La plage de Saint-Goustan n'est pas propriété de la Ville du Croisic. Il a donc fallu présenter le projet auprès de la direction départementale des territoires et de la mer (DDTM). « Nous l'avons aussi évoqué avec le sous-préfet, et si une réponse de ces institutions peut parfois prendre

Plan d'implantation d'accessibilité pour tous les handicaps.





plusieurs semaines, nous avons reçu la validation sous quelques jours. Je prends cette réponse rapide pour un encouragement et une validation de la qualité de cet aménagement. La dimension du handicap est très forte au Croisic, et je suis d'une extrême vigilance sur ce sujet.

Toute mon équipe travaille aussi à obtenir le label *Handi-Ville* » annonce le premier magistrat de la Ville.

L'accord est donné à titre expérimental pour deux ans et sous réserve qu'il soit démonté en période hivernale. « Avec ces investissements, le site est appelé à se développer et à dynamiser la fréquentation touristique, ne serait-ce que par la dimension promenade de bord de mer » conclut Jean-Pierre Legrand. 📌



## ZOOM SUR

\* Le Tiralo est un fauteuil de plage destiné aux personnes à mobilité réduite, qui permet aussi bien, et sans transformation, de rouler sur le sol et de flotter sur l'eau. Il évolue facilement sur tous les types de sol, sable ou galets, et il permet ainsi à tout passager accompagné d'accéder à la plage, de s'y promener, et de se baigner en eau calme avec un accompagnateur.





# LE TOUR DE CÔTE

## enfin cyclable

Entre la rue des Salines (Océarium) et la rue du Commandant-Charcot (non loin du blockhaus), 3,5 km des 6,5 km du tour de côte sont désormais cyclables.

La largeur de la voie ouverte aux véhicules motorisés étant insuffisante pour permettre le croisement tout en assurant la sécurité des cyclistes, la chaussée est à voie centrale banalisée.

« L'ambition de rendre cyclable le tour de côte date de mon dernier mandat. Il fut porté, dès 2014, par Claude Decker, mon adjoint à l'Environnement de l'époque. L'opération est conséquente puisque plusieurs acteurs sont compétents sur ce projet de 21000 m<sup>2</sup> de voirie: le conseil départemental de Loire-Atlantique, la communauté d'agglomération Cap atlantique et enfin la ville du Croisic. Mais dès le début, je suis restée attentive et à l'initiative sur ce dossier essentiel pour Le Croisic » souligne le maire, Michèle Quellard.

Devant la relative difficulté à s'organiser avec les trois institutions, la maîtrise d'œuvre des différentes phases d'interventions a été confiée à la direction du Cadre de vie de la Ville « Le projet est complexe car la route départementale 45 doit répondre à différents usages, d'abord utilitaires, comme desserte du port de pêche, mais aussi desserte d'urbanisme avec les logements individuels et collectifs riverains, les voies

pénétrantes très insérées dans le réseau communal comme Port Lin, l'avenue Henri-Becquerel, Port Val, l'avenue Saint-Goustan, mais il y a aussi une dimension environnementale puisque nous intervenons dans un cadre naturel remarquable conférant à notre littoral une importante fonction touristique » ajoute Christian Cabellic, adjoint aux Travaux.

### Canalisations

Le chantier a commencé par le renouvellement de plusieurs canalisations: 278 m d'eaux pluviales, 1,9 km d'assainissement et 3,370 km d'eau potable.

Parallèlement la Ville du Croisic a fait procéder à l'enfouissement des derniers 600 m de réseaux aériens sur le secteur Saint-Goustan et Castouillet ainsi qu'un contrôle des 25 points lumineux de l'éclairage public, dont 12 seront remplacés. Une fois ces travaux majeurs terminés, un nouvel enrobé a été posé sur les 6 m, en moyenne, de largeur avant de procéder à la mise en place de la signalisation cyclable.



### ZOOM SUR

#### Un projet, trois intervenants

Le conseil départemental de Loire-Atlantique est gestionnaire et propriétaire de la route départementale 45. Il a en charge de la réfection totale du tapis routier y compris les parties cyclables.

Cap atlantique est compétent sur le domaine cyclable. Il a inscrit le tour de côte croisicais dans son schéma directeur vélo le 16 novembre 2017. La Ville du Croisic a signé ce document le 6 mars 2018. La communauté d'agglomération a donc en charge tous les aménagements et signalisations liés à la pratique du vélo, les bandes cyclables, le grenailage de la voie ainsi que les arrêts de bus, les réseaux d'assainissement, d'eaux pluviales et d'adduction d'eau potable.

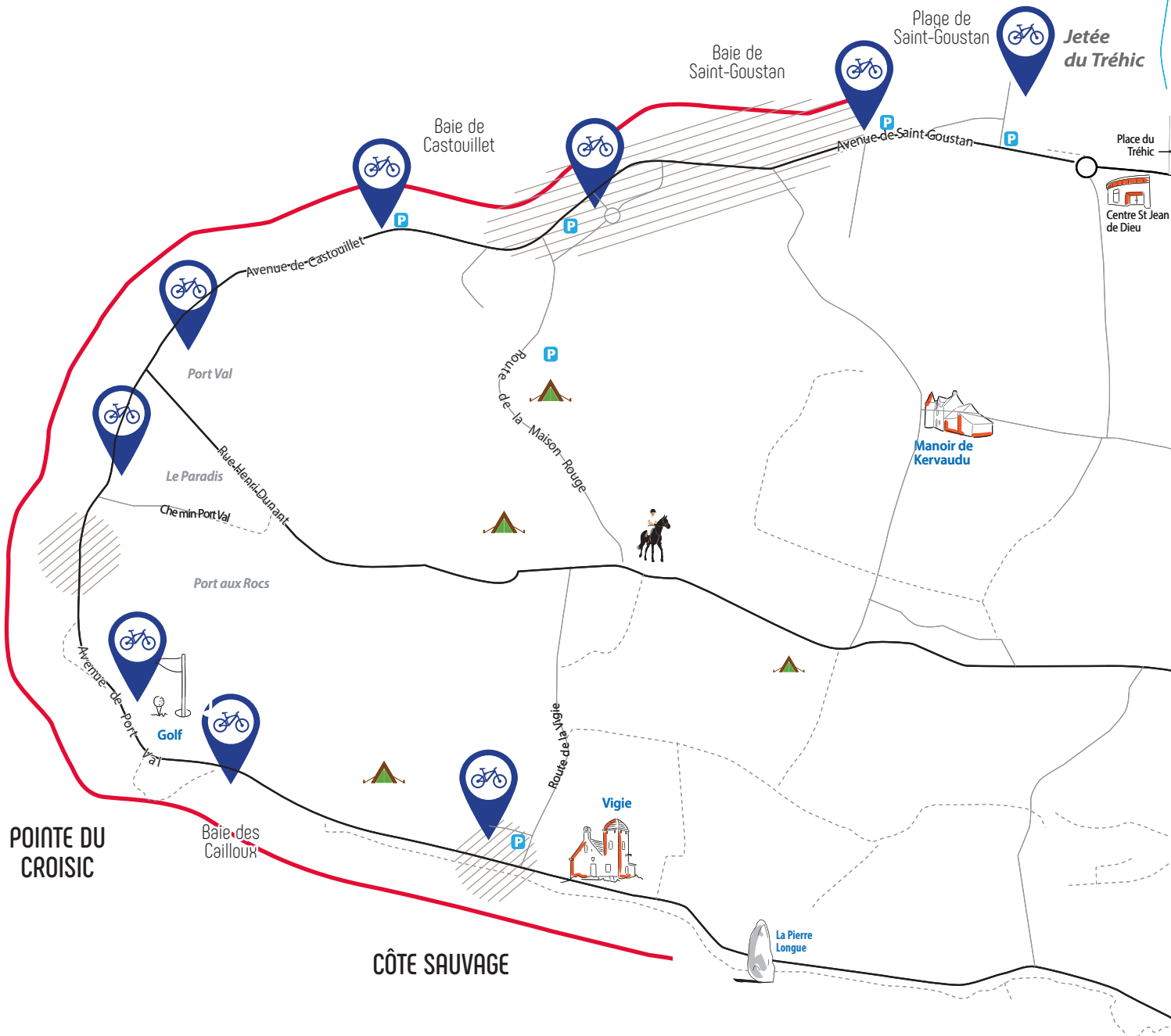
La Ville du Croisic a en charge la maîtrise d'œuvre totale de l'opération, la gestion de l'éclairage public, l'enfouissement de tous les réseaux aériens, ainsi que la signalisation routière sous les pouvoirs de police du maire.

**CVCB**

Une étude préalable, diligentée par Cap Atlantique en 2013-2018, avait opté pour une chaussée à voie centrale banalisée (CVCB). Ce dispositif expérimental sur tout le territoire national permet d'organiser le partage de la route entre les vélos et les véhicules

motorisés lorsque celle-ci est trop étroite. La faible largeur de la RD 45 et le niveau de trafic ne permettent pas de réaliser des pistes cyclables en site propre dans les deux sens: « À chaque fois qu'il était possible d'implanter des bandes ou pistes cyclables, nous l'avons fait, plus de 10 %

du linéaire en bénéficie. Mais l'emprise du domaine public n'est pas suffisante partout. Quand bien même, cela se fait souvent au détriment de l'environnement. Il faut combler les fossés, réduire les sentiers, empiéter côté océan sur un espace naturel. Élargir la chaussée et bitumer, c'est



aussi imperméabiliser les sols, perturber le système hydraulique. Le choix du CVCB, avec des aménagements appropriés, c'est un juste équilibre entre le besoin de mobilité douce et le développement durable. Enfin, la solution de la mise en sens unique posait aussi de sérieuses

interrogations pour les dessertes des habitations et des voies pénétrantes. J'ajoute que cette option aurait conduit à déclasser la voie, ce que nous ne voulons pas, et le Conseil Départemental aurait abandonné toute forme d'entretien sur cet axe essentiel » justifie l'adjoint aux Travaux.

Le souhait de ne pas trop aménager cette voie se traduit donc par des accotements en terre/pierre et engazonnés, ce qui va faciliter le drainage dans le sous-sol des eaux de pluie et ne pas aggraver sur certains secteurs le risque d'inondations des riverains. Ces derniers ont bénéficié d'un accès à leur propriété en béton pour leur voiture, ce revêtement 100 % recyclable nécessite bien moins d'entretien qu'un goudron.

### 50 km/h et porte-vélo

Tout le long du ruban d'asphalte, les extrémités des rives ont été grenillées sur 1,35 m. Ce système abrase légèrement la surface du goudron afin d'obtenir une nuance de couleur avec la chaussée centrale, facilitant de facto la visualisation de la zone prioritaire des bicyclettes. « Bien évidemment nous avons pensé à installer des porte-vélos. 39 pouvant accueillir



### LÉGENDE



Support 2 roues



Zone 30



secteur de la CVCB

jusqu'à trois véhicules sont déployés sur des sites pertinents en matière de sécurité » complète Michèle Quellard. Cette sécurité routière a d'ailleurs été renforcée. L'ensemble du parcours présente des zones à 30 km/h équipées d'aménagement de sécurité. Ainsi, quatre nouveaux plateaux et deux coussins berlinois visant à casser la vitesse sur les endroits à forte fréquentation piétonnière sont réalisés. « Paradoxalement, la crise sanitaire et ses multiples confinements de la population

ont été des alliés, ils ont permis aux entreprises de voirie et réseaux divers de travailler dans de bonnes conditions. Reste à établir le calendrier pour les 3 km restant sur notre façade maritime entre la rue du Commandant-Charcot et le rond-point de la Barrière. Principalement en 2022. Néanmoins, le Département a reconnu la qualité de l'ouvrage et va donc l'ajouter aux 140 km de Vélo Océan qui court entre Saint-Nazaire et Piriac-sur-Mer » se réjouit le maire du Croisic. ▼



### Stationnement vélos



Le Ville du Croisic va porter de 126 à 177 le nombre de ses porte-vélos sur la commune. Un projet de 4 recharges électriques place du 8 Mai est aussi à l'étude.



## EN BREF

### L'office de tourisme change de braquet

L'office de tourisme vient de s'équiper d'une « Charge-Box », un anglicisme pour désigner une petite tour avec dix casiers indépendants permettant de brancher 32 appareils simultanément grâce à plusieurs câbles. Les visiteurs et touristes peuvent ainsi recharger leur téléphone, leur tablette. Une prise de 220 Volts est aussi disponible pour les batteries d'ordinateur et de vélo à assistance électrique (VAE). L'utilisateur est autonome (une fiche explicative est affichée). Il lui suffit de choisir un casier, de brancher son/ses appareil(s), de choisir un code et de fermer son casier. En cas de perte ou d'oubli du code d'accès au casier, les agents de l'office de tourisme possèdent le code général de l'ensemble. Le matériel mis en recharge reste sous la responsabilité de l'utilisateur. Cet équipement rentre dans la quinzaine de critères pour l'obtention du label « Accueil Vélo ».

L'office de tourisme espère l'obtenir pour le début 2022, sachant que l'établissement répond déjà à la majorité d'entre eux (bulletin météo affiché tous les jours, stationnements vélo à proximité des locaux, point d'eau pour remplir une gourde, etc.).

Cependant, il n'est pas nécessaire d'attendre la mise en service de l'aménagement cyclable, notamment du tour de côte, pour obtenir la labellisation. L'office de tourisme travaille sur une documentation dédiée aux cyclotouristes, avec par exemple, des infos sur les hébergements disposés à les accueillir (kit anti-crevaisin, local à vélo, etc.).



## CVCB : priorité aux vélos

La chaussée à voie centrale banalisée (CVCB) vise à améliorer les conditions de circulation des cyclistes, notamment lorsque les aménagements cyclables classiques se révèlent impossibles à réaliser.

Cette voie sans marquage axial dont les lignes de rive sont rapprochées de son axe (voir pages 14 et 15), vise avant tout à la redistribution de l'espace de la voirie au bénéfice des cyclistes par le marquage au sol. Les véhicules motorisés circulent sur une voie centrale bidirectionnelle et les cyclistes sur les accotements revêtus appelés rives. La largeur de la voie ouverte aux véhicules motorisés étant insuffisante pour permettre le croisement, ces derniers empruntent ponctuellement la rive lorsqu'ils se croisent.

Les véhicules motorisés sont par défaut autorisés à stationner sur l'accotement, et donc sur les rives de la CVCB (article R 417-1 du Code de la route), ce que ne permettent pas les bandes et pistes cyclables (article R 417-11 du Code de la route). Quand la demande de stationnement est jugée incompatible avec l'usage des rives par les piétons et cyclistes, il est donc recommandé d'accompagner la mise en place d'une CVCB par une signalisation de l'interdiction de s'arrêter et de stationner, par une signalisation verticale ou un marquage au sol.

### Amélioration sensible de la sécurité perçue

Plusieurs méthodes ont été utilisées pour mesurer la sécurité perçue de la CVCB: enquête sur le terrain (Hérault), questionnaire en ligne (Pays Voironnais, Saint-Omer), Focus groupe (Pays Voironnais).

Dans l'immense majorité des cas, les cyclistes déclarent un niveau de sécurité en forte progression, avec des conditions de dépassements perçues comme nettement améliorées, même en présence d'un trafic automobile soutenu.

Les cyclistes ont majoritairement le sentiment que les véhicules s'écartent davantage et roulent moins vite quand les véhicules les dépassent.

Source: Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (Cerema), établissement public tourné vers l'appui aux politiques publiques, placé sous la double tutelle du ministère de la Transition écologique et du ministère de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales. ✓



# CHAUSSÉE À VOIE CENTRALE BANALISÉE : COMMENT CIRCULER ?

Le Département de Loire-Atlantique, en charge de l'aménagement, de l'entretien et du développement du réseau routier départemental, s'engage dans une démarche d'anticipation des futurs modes de déplacements.

Dans ce cadre, il déploie un nouveau dispositif sur certaines routes secondaires du réseau : la chaussée à voie centrale banalisée.

**Objectifs : sécuriser les déplacements cyclistes, apaiser la circulation et favoriser le partage de la route.**

## Piétons et deux-roues : les règles de circulation



- **À vélo**, je circule à droite de la route, derrière la ligne discontinue



- **À pied, en scooter ou en cyclomoteur**, je peux circuler comme les vélos à droite de la route, derrière la ligne discontinue

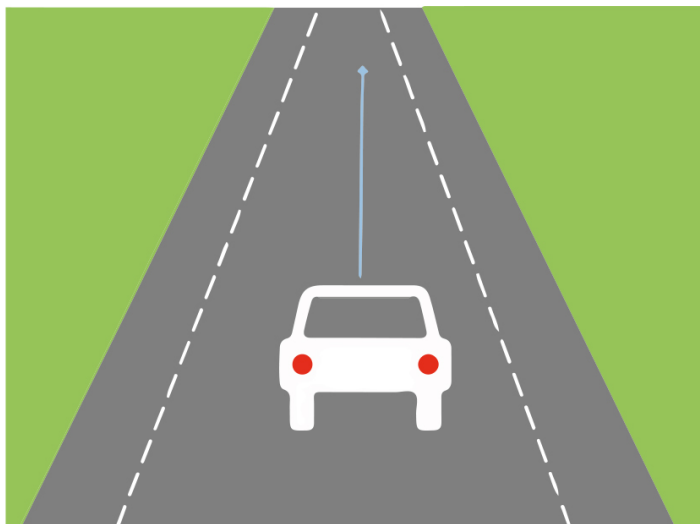


- **À moto**, je respecte les mêmes règles de circulation que les voitures

**Pour votre sécurité, respectez les limitations de vitesse.**

## En voiture,

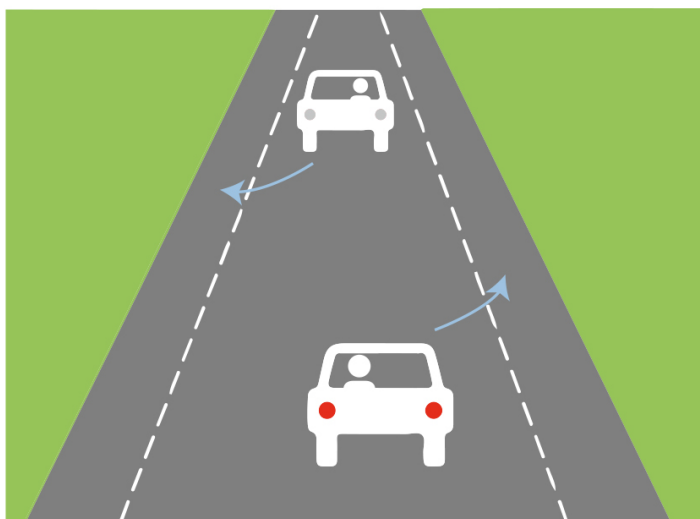
différents cas de figures peuvent se présenter :



### 1

Aucun véhicule ne se présente en face et la route est dégagée

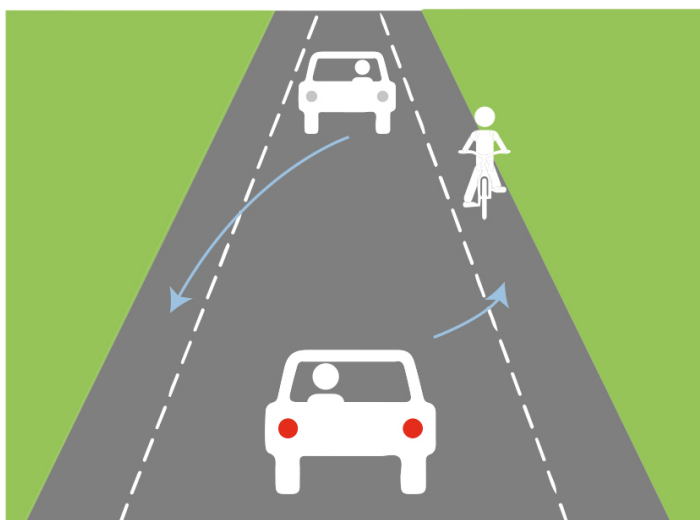
→ **Je circule sur la partie centrale de la chaussée**



### 2

Un véhicule se présente en sens opposé

→ **Je vérifie qu'il n'y a pas de piéton ou de cycliste sur la chaussée et je me déporte sur la droite pour croiser le véhicule. L'automobiliste en sens opposé procède de même**



### 3

Un cycliste circule à droite de la chaussée et un véhicule se présente en sens opposé

→ **Je me déporte sur la droite, derrière le cycliste, en maintenant une distance de sécurité adaptée. Je dépasse le cycliste une fois l'autre véhicule croisé**



## BUDGET 2021 : prudent mais réaliste

Lors du conseil municipal du 24 mars dernier, les élus ont voté à la majorité le budget prévisionnel de la Ville du Croisic. Considéré comme l'acte fondamental de la gestion d'une équipe, cet acte de prévision et d'autorisation est aussi un outil au service d'une politique municipale. Gilles-Antoine Beaupérin, adjoint en charge des Finances nous en retrace les grandes lignes : les projets, une dette maîtrisée, et une baisse de 1 point de la taxe foncière.



## Croisic Mag. Quels projets contient ce budget prévisionnel ?

**Gilles-Antoine Beaupérin.** Ce budget 2021 va permettre de lancer les projets contenus dans le programme de la liste « Le Croisic, c'est vous », pour lequel nous avons été élus. Cet exercice va être consacré aux études des programmes comme la micro-crèche, le complexe sportif, la rénovation de la salle du Lin, ou les travaux sur le bâtiment Chapleau 2 qui débutent en 2021. Nous espérons pouvoir inaugurer ce nouvel espace destiné à l'école de musique dès le début 2022.

Et comme tous les ans, des crédits sont prévus pour un programme de voirie. Les travaux du tour de côte sont entamés (schéma directeur vélo de Cap Atlantique). Le lotissement du Simalion, localisé en extrémité de la zone artisanale est en voie d'achèvement. La commercialisation des lots à 7 entreprises artisanales est imminente. Trois autres sont prévues en entrée de la zone avant la fin de l'année. Le prix du m<sup>2</sup> a été fixé à 75 € TTC avec pour ambition de favoriser le maintien d'une activité économique et la création d'emplois au Croisic.

Et bien sûr, l'année 2021 sera marquée par le lancement du projet du lotissement de la Pierre Longue. La ville a racheté le foncier à l'Établissement Foncier de Loire-Atlantique au prix de 1 182 810 €. Le cabinet de maîtrise d'œuvre a commencé

les études. Pour mémoire, il est prévu 31 lots pour la primo-accession et la construction d'un collectif permettant d'accueillir 20 logements sociaux.

### Comment financer ces projets ?

Le budget 2021 a été établi dans l'optique optimiste d'un retour à des activités normales dès le second trimestre 2022. Comme pour chaque document prévisionnel annuel, les recettes sont estimées avec prudence. On ne sait pas en janvier ce qu'il adviendra de la saison touristique, par exemple. Ainsi, des recettes comme la taxe de séjour sont envisagées par référence aux prévisions de 2019. Concernant les droits de mutation, les prévisions restent modérées. Il faut bien comprendre que nous avons une visibilité assez précise des dépenses: on sait estimer le coût énergétique d'un bâtiment, le montant d'une prestation culturelle; on connaît les sommes accordées aux associations, la masse salariale estimée, etc.

Mais il est beaucoup moins aisé de calculer les recettes: le montant de la taxe de séjour, les droits de mutation: qui peut dire en début d'année combien de biens seront vendus au Croisic lors de l'année civile? C'est pourquoi nous avons inscrit ces recettes en référence aux prévisions de l'année précédente avec, bien évidemment, des ajustements en fonction des articles budgétaires. Cette méthode est certes prudente mais réaliste. Elle a permis, et ce

depuis des années, de constater des ressources supérieures aux prévisions et d'encadrer rigoureusement les dépenses.

L'objectif donné aux services de la Ville est d'ailleurs de les maîtriser afin d'essayer, chaque année, de ne pas consommer l'intégralité des crédits accordés. Cela est pertinent et porte ses fruits: plus de recettes que prévu; un taux moyen de réalisation des dépenses autour de 90 % des crédits ouverts permet chaque année d'améliorer le résultat attendu. Le renforcement du résultat abonde la capacité d'autofinancement qui permet de financer l'investissement. Toute amélioration de la CAF influe aussi sur la capacité de désendettement de la ville.

### Quel est le montant de la dette croisicaise ?

Plutôt qu'un montant, l'essentiel est de connaître la capacité de désendettement d'une ville. Ainsi, fin 2020, le nombre d'années permettant à notre ville de rembourser sa dette s'élevait à 1,6 année. Cependant toute amélioration du résultat en fin d'exercice permettra de diminuer le nombre d'années permettant de rembourser la dette actuelle de la commune.

### Votre programme est ambitieux pour 2021, mais quid à l'échelle du mandat ?

Nous envisageons d'investir pour notre ville, environ 22 millions

d'euros sur six ans. Lors du débat d'orientations budgétaires, nous avons exposé notre plan pluriannuel d'investissements. Il sera financé par plusieurs leviers: le reversement de la TVA payée lors des travaux; notre capacité d'autofinancement; la recherche de subventions auprès des financeurs publics traditionnels comme la Région, le Département, CAP-Atlantique, etc. En 2020, la commune a perçu 676 245 € à ce titre.

Mais notre recherche de recettes s'opère aussi auprès des privés type mécénats ou fondations; la vente d'actifs immobiliers tels que des propriétés communales et du matériel déclassé. Cette politique active de recherche de financements va bien évidemment se poursuivre lors de ce mandat. Et enfin le dernier levier est bien sûr l'emprunt.

#### Quel montant d'emprunt est-il envisagé sur ce municiple?

Selon nos prévisions basées sur la modération des résultats, nous envisageons de contracter un

emprunt de 4 millions d'euros en 2024. L'un des emprunts en cours sera soldé en 2023. Le montant des annuités du nouvel emprunt ajouté à celles de l'emprunt qui restera à rembourser, jusqu'en 2032, sera proche de ce que nous payons actuellement; environ 500 000 € par an.

#### Pour le financement des projets, la commune peut aussi compter sur le financement de l'État?

Ces dotations directes de l'État étaient une source de recettes importante pour notre commune mais celui-ci se désengage du financement des collectivités depuis 2014. C'est près de 4 millions d'euros en cumul que notre collectivité n'a pas perçu.

#### 2020 a été marquée par la crise sanitaire, quelles ont été les conséquences sur les finances communales?

Elles ont été directement impactées par les mesures prises par le gouvernement: confinements, interdiction de rassemblements, fermeture

des établissements et des commerces, des lieux culturels et sportifs, etc.

La Ville a renoncé à la perception d'une partie des droits de terrasses applicables aux commerçants croisicais. Elle a également exonéré les familles du paiement des frais de restauration scolaire pour mai et juin. Le gouvernement avait annoncé à l'été 2020 que toutes les communes bénéficieraient d'une compensation de leurs pertes de recettes domaniales et fiscales comme la taxe de séjour et les droits de terrasse.

Mais cette compensation n'a pas eu lieu. Résultat plus de 193 000 € de dépenses non prévues même si l'État a pris en charge une petite partie pour l'achat des masques et la reprise scolaire. À cela s'ajoute une perte de recettes de 72 366 € due, entre autres, aux annulations de spectacles, la fermeture de la restauration scolaire et des structures jeunesse, etc. En parallèle, 388 150 € de dépenses prévues au budget n'ont pas été réalisées.



## ZOOM SUR

### Taxe de séjour en baisse

2016		2017		2018		2019		2020	
220 618 €	223 122 €	1,13 %	219 024 €	- 1,84 %	248 673 €	13,54 %	175 333 €	-29,50 %	

Le montant de la taxe de séjour 2020 est en baisse de près de 30 % (soit - 73 339 €) en raison des mesures de confinement du printemps et de l'automne 2020. Cependant, la saison estivale a permis de rattraper le « retard » et la perte de recettes s'avère finalement moindre que ce que l'on pouvait craindre.

Globalement, la pandémie a fait varier les prévisions budgétaires de 211000 €. Cette somme abonde le résultat de l'épargne brute permettant de financer l'investissement 2021. Malgré tout, nous souhaitons poursuivre l'aide apportée au secteur économique et aux Croisicais. Cette année encore, nous soutiendrons les commerçants par une diminution de 50 % des droits de terrasse, les artisans notamment par le prix de vente des lots du lotissement Simalion. Cette zone très attractive permettra à terme la création d'emplois. Nous avons aussi voté la baisse du taux de la taxe foncière d'un point.

#### **Mais certaines dépenses n'ont pas été effectuées en 2020 ?**

Bien évidemment, les dépenses liées au secteur culturel sont en net recul. Globalement, toutes les charges à caractère général sont en baisse en raison du contexte sanitaire que tout le monde connaît, moins 20 % par rapport à 2019. Les charges de personnel restent constantes. Concernant les investissements, les projets tels que l'aménagement du quartier de la Ladure, la dernière tranche du lotissement du Puigaudeau, la poursuite des travaux sur l'église, l'installation de la vidéoprotection, l'étanchéité sur les halles, ont été réalisés en 2020. 📌



## EN BREF

### **Hausse des perceptions des droits de mutation, une fausse bonne nouvelle**

2016		2017		2018	
403 486 €		486 685 €	20,62 %	505 517 €	3,87 %
2019		2020			
628 998 €	24,43 %	669 342 €	6,40 %		

Les droits de mutation (taxe liée à la vente d'un bien immobilier) sont en hausse de 6.4 % par rapport à 2019, ce qui démontre une dynamique immobilière forte. Cependant, il faut rester très mesuré. Le nombre de biens vendus sur la commune en 2020 (133) est inférieur à celui de 2019 (150). Cela signifie que la valeur des biens a progressé. Ce n'est pas forcément une bonne chose car le prix du foncier élevé exclut une partie de la population ; il est donc essentiel de réaliser des opérations en primo-accession où le prix du foncier revendu est inférieur à celui du marché de l'immobilier. L'opération « Pierre Longue » prend donc tout son sens et va permettre à 31 jeunes ménages d'accéder à la propriété.

Il ne faut pas considérer les recettes provenant des droits de mutation comme systématiques. Le volume des biens mis en vente peut rapidement diminuer. Il est difficile de faire des projections en ce domaine.



⊕ Vous pouvez retrouver le détail du budget 2021 et du bilan 2020 sur le site Internet de la Ville <https://lecroisic.fr/fr/rb/381292/budget-12>



## **WIFI4EU :** une nouvelle vague pour surfer

Le Croisic vient de s'équiper de 13 bornes d'accès Wi-Fi public. En partie financée par la commission européenne et l'État, l'initiative WiFi4EU promeut la connectivité Wi-Fi gratuite pour les citoyens européens dans les lieux publics : parcs, rues piétonnes, bâtiments publics, bibliothèques, musées, etc. Ce nouveau service est essentiel pour une ville dont une partie de l'économie repose sur le tourisme.

Que l'on l'apprécie ou que l'on s'en méfie, la révolution digitale s'impose de plus en plus dans l'espace public, un sondage de l'Institut Toluna le confirme : plus de 88 % des Français souhaitent que le Wi-Fi soit un service public gratuit dans tous les espaces publics.

« J'en avais eu la volonté en 2018, j'avais confié cette mission à notre service des Nouvelles technologies de l'information. Parallèlement, nous avons découvert que l'Union européenne apportait un soutien financier pour ce type d'équipement. Nous avons reçu une réponse favorable en 2019. Une nouvelle étude a été réalisée afin que le projet initial respecte scrupuleusement les exigences de la commission européenne

à savoir notamment un nombre de points d'accès extérieurs et intérieurs à respecter mais la crise sanitaire a retardé le projet de plus d'une année. Aujourd'hui, c'est chose faite » se félicite Michèle Quillard, le maire du Croisic.

Le développement des mobilités, la démocratisation des nouvelles technologies, le besoin de disposer d'un accès à l'internet sans fil en situation de nomadisme oblige une ville comme le Croisic, où l'économie touristique reste hégémonique, à proposer un wifi-urbain. « Nos visiteurs en déplacements ou en vacances peuvent naviguer gratuitement dans certains cafés, hôtels, restaurants, gare, etc. Nous devons nous aussi offrir ce service. Non seulement c'est une

plus-value pour la notoriété du Croisic mais il nous permet aussi d'autres opportunités comme assurer notre promotion de nos actions et animations et ainsi de renforcer notre attractivité » ajoute la présidente de l'office de tourisme Janine Le Bihan-Pennanroz.

### Sécurité

Les services de la Ville, voirie et NTIC, ont travaillé en étroite collaboration car il a fallu résoudre de nombreux défis techniques et technologiques « si équiper un bâtiment public est relativement simple, en revanche l'installation sur le domaine public, comme dans un parc, nécessite des travaux de génie civil pour amener l'électricité et le réseau » explique Delphine Chateau, responsable



## ZOOM SUR

### Financement européen : 15 000 €

La commission européenne et le ministère de la Cohésion des territoires ont mis en place l'offre Wifi4Eu (wifi for you) par le biais d'appels à projets, visant à aider les communes à équiper leurs espaces publics d'un accès wifi public et gratuit. Cette aide représente 100 % de prise en charge des coûts d'équipement, dans la limite de 15 000 € et un engagement de la collectivité à maintenir le réseau Wifi pleinement opérationnel sur une période de trois ans.



de ce dossier. De plus, l'ensemble doit répondre à un certain nombre de normes fixant le niveau des champs électromagnétiques, fixée par l'autorité de régulation des communications électroniques et des Postes (Arcep).

À ces mesures, s'ajoute aussi tout un volet concernant la traçabilité des accès et l'enregistrement de l'activité des utilisateurs. Ces données (date,

durée des communications, terminal, etc.) doivent être conservées pendant un an\* et elles peuvent être demandées par les autorités et notamment la police judiciaire. En revanche, les données personnelles ne sont ni enregistrées ni donc conservées.

*\*Loi du 23 janvier 2006 relative à la lutte anti-terroriste ainsi que la directive européenne du 15 mars 2006.* ✓

## ZOOM SUR

### Se connecter sur une borne Wi-Fi public ?

- Se trouver à proximité d'une borne Wi-Fi.
- Activer votre Wi-Fi sur votre appareil (ordinateur, tablette, téléphone, etc.).
- Sélectionner le réseau « \_wifi4EU » puis suivre les instructions de connexion.

## 13 POINTS D'ACCÈS SUR LA COMMUNE

### ➤ 5 en extérieur

Plage de Port-Lin (1 borne)  
Mont-Esprit (2 bornes)

Mont-Lénigo/gare maritime (1 borne)  
Jardin de l'hôtel de ville (1 borne)



### ➤ 8 en intérieur

Médiathèque (1 borne)  
Galerie Chapleau (1 borne)  
Salle Jeanne d'Arc (2 bornes)

Ancienne criée (2 bornes)  
Jardin Jan (1 borne)  
Office de tourisme (1 borne)



# PROJET PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL, les Croisicais et la mer


L'association régionale des Petites Cités de Caractère, en partenariat avec l'Office du Patrimoine Culturel Immatériel (OPCI) a lancé le programme Caractère[s] afin de développer les actions en faveur du patrimoine immatériel et de son collectage.

La Ville du Croisic s'est engagée dans ce programme et a démarré les premières actions, en

particulier des entretiens avec plusieurs Croisicais, personnes ressources liées au monde maritime. Ces entretiens sont filmés et illustrés avec l'aide de l'association « Croizimages » et de son président Michel Hervy. Ces actions s'accompagnent d'expositions de plein air sur le site du Mont Lénigo et de Port Charly. Cette année, les présentations mettront l'accent sur les bateaux

anciens et sur les 120 ans de la station de sauvetage en mer en partenariat avec la SNSM.

Le projet est piloté par Philippe Lacroix, conseiller municipal subdélégué au Patrimoine, et Laurent Delpire, directeur du Patrimoine.

Toutes les personnes intéressées peuvent prendre contact avec la direction du Patrimoine au 0228 5678 60. 



## ZOOM SUR

### Exposition Les Croisicais et la mer, 120 ans de sauvetage en mer

Dans le cadre du programme Caractère[s] des Petites Cités de Caractère consacré au patrimoine culturel immatériel, l'exposition de plein air de cette année évoque au Mont-Lénigo les bateaux qui fréquentaient et animaient autrefois le port du Croisic, tandis que sous le mail de Port-Charly, la présentation commémore, en partenariat avec la SNSM, les 120 années de la station de sauvetage créée en 1901 et les différents canots qui se sont succédés.

Le Pierre-Robert Graham face aux éléments, tirage photographique, collection station SNSM du Croisic.



# MODIFICATION N° 4 DU PLAN LOCAL D'URBANISME : une enquête publique en juillet





Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) du Croisic a été approuvé en 2012 et a déjà été modifié à trois reprises pour s'adapter aux évolutions réglementaires et aux orientations politiques.

Une quatrième modification est nécessaire pour permettre, en particulier, l'ouverture à l'urbanisation de la zone AU de la Pierre Longue. À noter que cette zone est constructible depuis plusieurs décennies et a été confirmée comme telle en 2012 avec l'accord des services de l'État.

La Ville a acquis la principale parcelle via un portage foncier de l'Établissement Public Foncier de Loire-Atlantique. Une

orientation d'aménagement et de programmation (OAP) a été établie sur ce secteur pour déterminer le plan d'aménagement général du quartier (voiries, espaces verts, éléments à protéger et à conserver, nature des constructions, etc.). Un règlement a également été défini sur cette future zone AUpl.

Le programme du quartier consiste principalement en la viabilisation d'une trentaine de lots réservés aux jeunes ménages d'une superficie moyenne de 300 m<sup>2</sup> et d'un lot social qui comportera environ 20 logements locatifs sociaux.

La modification du plan local d'urbanisme porte par ailleurs sur les points suivants :

➤ Création d'emplacements réservés pour du logement social ;

➤ Dispositions réglementaires encadrées favorisant le développement de logements saisonniers en zone artisanale ;

➤ Ajustements ponctuels de certaines dispositions réglementaires (obligation plantation d'arbres de haute tige dans la marge de recul sur rue, assouplissement de la règle de stationnement pour les extensions, complément de règles pour les clôtures afin de promouvoir et inciter une meilleure qualité environnementale et paysagère).

*L'enquête publique relative à la modification n° 4 du Plan Local d'Urbanisme (PLU) se tiendra du jeudi 1<sup>er</sup> juillet au vendredi 30 juillet 2021 inclus.* ▼

### Légende :

	Maintenir et valoriser les cheminements doux existants		Aménager un axe structurant paysager		Conserver et valoriser le blockhaus
	Préserver les haies, de la trame bocagère du site		Desservir les lots via des dessertes en impasse		Desservir les terrains existants des deux côtés du site
	Requalifier l'entrée sud du site, les espaces publics		Assurer des liaisons douces		Préserver les vues sur l'espace naturel ouvert
	Assurer la transition entre une ambiance « mer » et « terre »		Créer un espace public structurant et du stationnement		Conserver la haie bocagère et en créer une nouvelle, rupture paysagère avec les espaces naturels
	Mettre en valeur le blockhaus comme belvédère, point de vue		Aménager des espaces verts ponctuels, le long de l'axe		Permettre la réalisation d'un projet de 3 à 6 logements
	Utiliser les points d'accès naturels au site pour la desserte		Permettre la délimitation d'environ 30 lots libres		
	Pérenniser les espaces naturels		Permettre la réalisation d'environ 20 logements locatifs sociaux		

## ZOOM SUR

### Enquête publique : accès aux pièces

Pendant toute la durée de l'enquête, les pièces sont tenues à la disposition du public à l'hôtel de ville (8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 15 à 17 h 30, le vendredi 16 h 00) à l'exception des samedis. Elles sont aussi consultables sur le site internet de la Ville (Vie municipale/Urbanisme/Enquête publique).

Toute personne peut, sur demande et à ses frais, obtenir communication du dossier auprès du service Urbanisme (Tél. : 02 2 56 78 60).

Vous pouvez consigner vos observations et propositions sur le registre tenu en mairie.

Celles-ci peuvent également être adressées par courrier à Madame la Commissaire Enquêtrice, Mairie du Croisic, 5, rue Jules-Ferry 44 490 Le Croisic ou à l'adresse électronique [enquetepublicuomodifplu4@lecroisic.fr](mailto:enquetepublicuomodifplu4@lecroisic.fr)

Attention, seuls les courriers et courriels reçus pendant la durée stricte de l'enquête sont pris en compte. Les conclusions seront consultables sur le site Internet de la Ville, rubrique Actualités.

La commissaire-enquêtrice, Madame Belin reçoit :

- ▶ mardi 6 juillet de 13 h 30 à 17 h 30
- ▶ lundi 12 juillet de 9 h 00 à 12 h 00
- ▶ mercredi 21 juillet de 14 h 00 à 17 h 30
- ▶ vendredi 30 juillet de 13 h 30 à 16 h 00 (clôture de l'enquête)



## EN BREF

### Projet de logements sociaux « La Glacière », rue de Kervenel

Le permis de démolir et le permis de construire ont été récemment délivrés pour le site de « La Glacière », rue de Kervenel. La démolition des bâtiments existants interviendra à compter de la mi-septembre et permettra la construction de 12 logements locatifs par le bailleur CISN Résidences Locatives.



# COLLECTES SUPPLÉMENTAIRES

## du 1<sup>er</sup> juillet au 31 août

Cap Atlantique  
L'agglo

Cap Atlantique rappelle aux usagers des communes littorales de son territoire que des collectes des déchets ménagers sont ajoutés du 1<sup>er</sup> juillet au 31 août.

### 1. BACS À ORDURES MÉNAGÈRES

Une collecte supplémentaire a lieu du 1<sup>er</sup> juillet au 31 août, **tous les lundis**. Les collectes des déchets ménagers sont maintenues tous les jours fériés sauf les 25 décembre et le 1<sup>er</sup> janvier.

### 2. BACS À COUVERCLE JAUNE



Les bacs à couvercle jaune seront collectés, **tous les jeudis**, du 1<sup>er</sup> juillet au 31 août.

### 3. COLLECTE DES BACS



Présentez vos bacs **la veille du jour de collecte**, poignées tournées vers la route,

### 4. INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

Retrouvez toutes les informations relatives aux déchets sur le site internet de Cap Atlantique [www.cap-atlantique.fr](http://www.cap-atlantique.fr)

## ZOOM SUR

### Ramassage des déchets verts

Le ramassage régulier des déchets verts, mis en place ces derniers mois par la commune, remporte un grand succès et est apprécié par la population. Toutefois des abus sont encore à déplorer. Il est rappelé que les déchets verts doivent être placés dans des sacs ou récipients ouverts et manipulables facilement par un ou deux agents sans autre moyen de levage, les branchages doivent être conditionnés en fagots et les déchets doivent être placés la veille au soir sur le domaine public. Le dépôt ne doit pas excéder 2 à 3 sacs par propriété. Tout déchet qui serait trop lourd, mal conditionné ou déposé trop tard ne sera pas ramassé.

Dates des prochains ramassages :

19 juillet

4 et 18 octobre

9 août

8 et 22 novembre

6 et 20 septembre

6 et 20 décembre





## CHAPLEAU 2 : installer l'école de musique

Achetée en 2015 par la Ville, l'ancien logement de fonction de l'hôpital va bénéficier d'importants travaux afin d'être mis à disposition de la Maris Stella.

L'école de musique intercommunale, animée par l'association Maris Stella, est actuellement installée à l'étage de la maison des associations, au 15, rue Jean-Jacques-Rousseau. Elle partage cet ancien logement d'instituteur avec l'Accueil des Villes Françaises (AVF).

Les locaux actuels ne sont pas adaptés et non accessibles aux personnes à mobilité réduite (marches, escalier, largeur des portes, etc.) sans compter l'absence d'isolation phonique. L'école propose toute l'année des cours particuliers ou collectifs assurés par des professeurs diplômés à une centaine de personnes.

La Ville du Croisic souhaite donc installer cette activité dynamique dans un site plus adapté en relocalisant l'école de musique dans les locaux 3, rue des Lauriers, ce qui permettra par ailleurs d'animer ce secteur du Croisic et de créer un pôle culturel avec la médiathèque et la galerie Chapleau.

Les locaux seront entièrement

réhabilités et adaptés à leur nouvelle fonction: réfection complète de la toiture, renforcement de la charpente, remplacement des menuiseries, accès et aménagements PMR.

Par ailleurs, les jardins seront librement accessibles au public. L'ensemble est relié par les jardins à la galerie Chapleau où se tiennent des expositions temporaires d'avril à septembre. Une résidence saisonnière d'artiste sera intégrée dans les locaux avec atelier et à terme un petit logement, afin de renforcer la richesse et l'attractivité du lieu.

#### Les locaux

Les locaux achetés en 2015 par la Ville du Croisic faisaient autrefois partie de l'emprise de l'ancien hôpital du Croisic comme une bonne partie de l'îlot de parcelles délimité par la rue des Capucins, la rue Jean-Jacques-Rousseau et la rue Jules-Ferry.

Ils ont été construits en deux étapes, d'abord une écurie et une remise-buanderie en 1899 (partie nord sur la cour) puis des salles de

réfectoire en 1900 (partie sud sur le jardin), ces deux lieux à usage de l'hôpital jusqu'en 1914. Dans les années 1920, les locaux conservés par l'hôpital sont transformés en partie en logements. Les deux constructions juxtaposées sont sobres et caractéristiques de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle avec de nombreuses ouvertures à encadrement en granit et des murs blancs. L'ancienne porte cochère se lie encore sur la façade de l'écurie côté cour. Le bâtiment des réfectoires rappelle certaines classes d'école de la même époque.

Le caractère des lieux tient surtout à l'enfilade de cours et jardins qui témoignent des différentes fonctions des locaux. Quelques bâtiments « parasites » ont été ajoutés (préau...). L'une des cours intermédiaires est un ancien bâtiment (buanderie) qui a perdu sa toiture avec le temps. Ces cours présentent l'avantage de pouvoir se relier directement au jardin de la galerie Chapleau (trace d'anciens percements visibles sur des plans anciens). ▼



## ZOOM SUR

### Calme et volupté

Le jardin de l'hôtel de ville s'agrandit de 84 m<sup>2</sup>. La Ville vient d'acquérir cette parcelle auprès d'un riverain. Les services de la Ville l'aménagent afin d'offrir aux passants un espace de calme et de quiétude. Des bancs de pierre et des massifs floraux encadreront une pelouse centrale.



1 mégot jeté  
par terre pollue  
500 litres d'eau



Ne jetez plus vos mégots par terre  
jetez-les dans les mégotiers,  
ils seront recyclés !

Mégot recyclé = Eau protégée !

Cap Atlantique  
L'agglo

L'action au service du territoire !



Assérac • Batz-sur-Mer • Camoël • Férel • Guérande • Herbignac • La Baule-Escoublac • La Turballe  
• Le Croisic • Le Pouliguen • Mesquer • Pénestin • Piriac-sur-Mer • Saint-Lyphard • Saint-Molf

[www.cap-atlantique.fr](http://www.cap-atlantique.fr)

## « MÉ-GO ! », MÉGOTS

Cap Atlantique, en partenariat avec les communes du Territoire et l'entreprise Encova, a lancé le 8 juin 2021, à l'occasion de la Journée mondiale des océans, l'opération « Mé-Go ! ». La Ville du Croisic s'inscrit dans ce mot d'ordre.

Outre les incivilités urbaines tels que les débris abandonnés ou les excréments de chiens, Le Croisic subit une recrudescence de jets de mégots de cigarettes sur la voie publique. Ce geste simple et facile est entré dans les mœurs « *pourtant c'est une source majeure de pollution avec des conséquences néfastes sur les eaux du Croisic, notamment celles du Traict où de nombreux conchyliculteurs sont installés* » s'inquiète Ghislaine Noblet-Gaudet, adjointe à l'Environnement, au Développement durable et à la Vie maritime.

Le mégot est un exemple concret et bien visible d'une pollution chronique qui touche nos côtes. Quand on sait que 80 % des déchets aquatiques proviennent du continent, rien de surprenant à ce que les mégots jetés dans la rue se retrouvent un jour sur nos côtes.

Rarement intercepté par les stations d'épuration du fait de sa petite taille, il est souvent retrouvé entier sur nos plages. « *Une grande partie de cette pollution*

*peut donc être facilement prévenue d'où cette campagne de sensibilisation.* » alerte Ghislaine Noblet-Gaudet.

*« Non, les pots à fleurs ne font pas de bons cendriers. Je déplore les trop nombreuses incivilités de la part des fumeurs, ils n'hésitent pas à écraser leurs cigarettes dans les bacs floraux, non seulement cela affecte la plante mais certains s'imaginent que la terre est inerte, donc que ça va s'éteindre. Mais malheureusement, celle-ci est composée d'engrais et de matières organiques hautement inflammables. La solution la plus efficace face au problème mégot est d'utiliser un cendrier portable ou d'utiliser les cendriers publics. Nous en avons 15 actuellement et nous allons porter notre capacité à 35, notamment sur les quais.*

*La ville dispose sur son territoire de 134 corbeilles-poubelles de 45 litres, les élus ont décidé de les changer. En acier inoxydable, d'une capacité de 80 litres, les 20 entre de la rue de la Marine à la place d'Armes seront toutes équipées d'un cendrier »*



### ZOOM SUR

Les mégots ce sont 2500 composants chimiques différents rejetés dans la nature. Un mégot est susceptible de polluer à lui seul 500 litres d'eau. Un mégot met 12 ans à se dégrader. En France se seraient 30 milliards de mégots rejetés annuellement.

Les mégots en chiffres\*

137 000 mégots sont jetés chaque seconde dans les rues du monde entier ;

12 années sont nécessaires (en moyenne) pour qu'un mégot se dégrade totalement ;

500 litres d'eau est la quantité estimée dont un mégot est sujet à polluer à lui seul.



ajoute Gildas Cozic, responsable du service Voirie et Espaces verts.

### Dépotoirs à mégots

Sur la commune, les « dépotoirs à mégots » sont la place Dinan, la place d'Armes, la place du 8 Mai, parking Jean-Baptiste Legeay (derrière la mairie) et le parking Laënnec. Dans la majorité des cas, ce sont souvent le fait d'automobilistes qui écrasent leur cigarette avant de reprendre leur véhicule. Le port avec ses nombreux restaurants et bars est aussi impacté. En effet, depuis la loi de 2007 d'interdiction de fumer dans les lieux publics, on constate aussi une recrudescence des mégots devant ce type de commerce malgré la vigilance des propriétaires qui mettent à disposition des cendriers. « Certains se débarrassent de leur filtre, parfois en toute bonne conscience, dans les avaloirs d'eaux pluviales qui se jettent dans la mer » déplore l'adjointe à l'Environnement.

La Ville a pourtant investi dans des campagnes de sensibilisation. En 2018, 23 plaques « Ici commence la mer » ont été ainsi apposées sur les avaloirs d'eaux pluviales donnant sur le quai. Ces investissements s'inscrivaient dans le cadre du prolongement de la Charte de qualité des eaux du Traict et des professionnels conchyliculteurs.

Pour lutter contre cette forme de pollution urbaine que constitue le jet de reste de cigarettes dans la

rue, les collectivités territoriales sont de plus en plus répressives en se basant sur l'article R 635-8 du code pénal « Est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la 2<sup>e</sup> classe (35 € forfaitaire) le fait de déposer, d'abandonner, de jeter ou de déverser, en lieu public ou privé, à l'exception des emplacements désignés à cet effet par l'autorité administrative compétente, des ordures, déchets, déjections, matériaux, liquides

insalubres ou tout autre objet de quelque nature qu'il soit. ».

« Il est indispensable que les fumeurs intègrent que jeter leurs mégots n'est pas un geste banal, mais bel et bien une action polluante qui pèse lourdement sur notre environnement et notre qualité de vie, qui s'avère coûteuse aussi bien pour collectivité que pour la nature » termine Ghislaine Noblet-Gaudet. ✓



### EN BREF

#### Perte de sable

La plage de Port-Lin perd tous les ans une partie de son sable. Cette année, l'érosion a été particulièrement visible. La Ville a donc procédé à sa recharge en prélevant une partie du sable de la plage de Saint-Goustan.



## ON VEILLE AU RESPECT DE L'EAU

En été sur notre commune, avec l'accroissement saisonnier de population, l'eau coule à flot de nos robinets, nous arrosons nos jardins, lavons nos voitures ou multiplions les douches. Cap atlantique et tous les acteurs locaux veillent à la qualité des eaux sur notre littoral. Au Croisic, elle est primordiale pour les conchyliculteurs mais aussi pour les baignades.

Nous pouvons tous jouer un rôle pour préserver l'eau, par exemple en ne jetant pas certains produits polluants dans les avaloirs des eaux pluviales car ils se retrouvent tous en mer. Il faut aussi éviter de se débarrasser de ces produits dans les éviers, les toilettes ou les regards d'évacuation. La qualité des eaux et milieux aquatiques est de la compétence de Cap Atlantique qui a mis en place un dispositif de veille au travers de son laboratoire. Basé dans le parc de Penn-Avel au Croisic, il est un outil de connaissance de la qualité des milieux aquatiques. Il a pour mission d'assurer des suivis de la qualité des eaux, des coquillages et des sédiments. Son périmètre d'actions se situe sur la portion de littoral et sur les milieux naturels où sont focalisées les activités professionnelles comme les cultures marines, la pêche à pied professionnelle, la saliculture, etc. L'objectif est de préserver les activités socio-économiques, surtout celles liées à la mer pour notre commune. Il réalise en moyenne 3400 analyses par an dans le cadre des démarches

bassin versant, notamment pour améliorer la qualité sanitaire des coquillages. Sept agents de Cap Atlantique sont formés pour y intervenir et, dans le cadre d'une convention, le laboratoire est également mis à disposition de la commune du Croisic pour les autocontrôles des sites de baignade. Cette évolution traduit la volonté de la communauté d'agglomération de maintenir un équipement et des activités qui ont fait leur preuve.

### Réseau de surveillance

Le territoire communautaire est également doté d'un réseau de surveillance dense, tant sur l'eau que sur les coquillages. Outre les suivis réalisés par le laboratoire de Penn-Avel en qualité des eaux, des sédiments et des coquillages, d'autres organismes interviennent sur le littoral. L'Institut Français de Recherche pour l'Exploitation de la Mer (Ifremer) informe sur la qualité des coquillages des sites conchylicoles au travers de données bactériologiques, de données des croissances des huîtres, de données des croissances des microalgues et

de données métaux lourds dans les coquillages. Les agences régionales de santé donnent des informations sur la qualité des plages et la qualité sanitaire des coquillages des sites de pêches à pied de loisir. L'ensemble de ces mesures permettent d'avoir une vision de la qualité des milieux à un instant donné: qualité des eaux conchylicoles, qualité des eaux de baignade, qualité des eaux du large, qualité des eaux des marais salants ou du marais doux, qualité sanitaire des sites conchylicoles, qualité sanitaire des sites de pêches à pied professionnelles ou de loisir, qualité des rejets d'eau pluviale, etc. ✓

Source Cap Atlantique. <https://www.cap-atlantique.fr/>



Sur le Croisic, les quatre aires de camping-cars sont toutes équipées de récupérateurs des eaux noires et grises. Le port de plaisance met aussi à disposition ce type d'équipement ainsi qu'un récupérateur des huiles moteur.

Photographie © Arnaud Dréan





## MÉDIATHÈQUE LE TRAIT D'ENCRE été 2021

### Rencontre avec Monique Vérité

**Vendredi 2 juillet, de 10h30 à 12h30.**

L'échange est consacré à la vie d'Odette du Puigaudeau, de sa vie en Bretagne à sa vie en Mauritanie. Monique Vérité est conservatrice à la Bibliothèque nationale de France. Familière des Pays Arabes et spécialiste de la Mauritanie, elle a rencontré et recueilli les souvenirs d'Odette du Puigaudeau, née à Saint-Nazaire (1894-1991), exploratrice, ethnologue des années trente, à Rabat, au soir de sa vie. Elle a écrit la biographie d'Odette du Puigaudeau dans son ouvrage « Une Bretonne au désert » (Jean Picollec, 1992, Payot, 2002) et fait rééditer la plupart de ses œuvres. Cette rencontre est en lien avec l'exposition « Odette du Puigaudeau (1894-1991), une Bretonne au désert - invitation au voyage », qui se tient à l'Ancienne Criée du 25 juin au 5 septembre.

⊕ *Entrée Libre dans la limite des places disponibles. Tout public.*

## Après-midi jeux de société

**Mardi 13 et 27 juillet,  
Mardi 3 et 24 août.**

Le temps d'un après-midi, la médiathèque invite, petits et grands, à venir jouer ensemble autour de jeux de société.

⊕ *Public familial. Entrée libre dans la limite des places disponibles. Dès 5 ans.*

## « Queue de poisson », contes initiatiques

**Samedi 17 juillet, à 16 h 00.**

Contes initiatiques en mers agitées par Florence Moreau, Compagnie Les contes enchanteurs.

C'est l'histoire de Fanch. Il vient d'avoir 12 ans et il décide de partir en mer à la découverte du vaste monde. Depuis Erquy, son village des Côtes d'Armor, il monte dans son bateau et scrute l'horizon...

Qu'est-ce qu'il y a donc là-bas, derrière? L'amour, un roi, ou je-ne-sais-quoi? Fanch veut en avoir le cœur net, il largue les amarres! De drôles de personnages il va rencontrer... Lutins? Diablotins? Monstres des mers et autres sirènes?

⊕ *Sur inscription (30 places) / À partir de 5 ans.*



## Vente de livres

**Mardi 20 juillet et 11 août,  
de 11 h 00 à 18 h 00.**

Vente des livres retirés des collections de la médiathèque

⊕ *Tarifs: 0,50 €/magazine, 1 €/livre*

## Rencontre et lecture avec Laurent Girault-Conti

**Mercredi 21 juillet, à 11 h 00.**

Laurent Girault-Conti, fils d'Anita Conti (1899-1997) océanographe et photographe (1899-1997).

Après une présentation qui permet de découvrir le sillage et les étapes de cette femme d'exception qui a marqué l'histoire maritime du XX<sup>e</sup> siècle, Laurent Girault-Conti propose une lecture de textes originaux, notamment poétiques, soulignant la dimension intemporelle de la pensée de l'océanographe et donnant vie à la force de son écriture. Ces textes mettent en valeur la poésie, jusque-là méconnue d'Anita Conti. Photographe du voyage et de l'immensité marine, témoignant du labeur des gens de mer, Anita Conti semble contempler dans l'écriture, l'infini de nos destins.

Laurent Girault-Conti, lecteur, tisse et poursuit son lien de filiation. Pour avoir été témoin des instants où Anita rédigeait certains de ces textes, il porte en lui la mémoire d'une relation, de la voix et de l'intention d'Anita Conti. Prêtant sa voix d'homme aux écritures d'une femme, il offre une distance qui permet de se projeter dans un

récit dont le mouvement s'accorde à la houle.

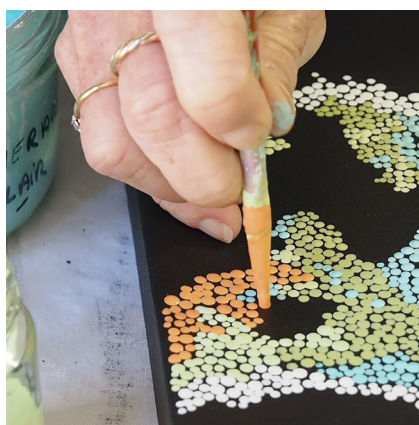
Cette rencontre est en lien avec l'exposition de plein air « Racleurs d'océans par Anita Conti », jardins de l'hôtel de ville et de la médiathèque – en accès libre de juin à octobre 2021.

Laurent Girault-Conti est né en 1956 à Boulogne-Billancourt. Après des études d'Arts appliqués, il a navigué librement, de l'illustration à la photo, de la peinture à l'écriture; il n'impose pas de frontières à sa créativité, au gré des rencontres, des méandres de la vie. À sa façon, avec ou sans introspection, il en explore toutes les couleurs, entre le clair et l'obscur, l'ici et l'ailleurs. Il est le fils adoptif d'Anita Conti. C'est la personnalité attachante d'Anita qui a créé ce lien particulier. Laurent se bat actuellement pour la mise en valeur de l'œuvre magistrale d'Anita Conti, méconnue, notamment des jeunes impliqués dans le milieu maritime.

⊕ *Durée: 1h00 à 1h30. Entrée libre dans la limite des places disponibles. Tout public.*



## Ateliers enfants par Sophie Eugène



**Samedi 24 juillet et 14 août,  
de 10 h 30 à 12 h 30.**

Au sein d'un petit groupe, Sophie Eugène, artiste peintre, propose à votre enfant de partager l'expérience d'une activité créative et ludique autour du dessin, d'un peu d'écriture guidée et de lecture. L'atelier favorise l'émergence et le développement de l'imagination, du sens artistique autour d'une histoire inventée et illustrée.

C'est à la fois un moment de partage et de découverte. Chaque enfant a du papier à dessin, des crayons, de la peinture, des feutres... Des supports visuels à découper, coller et intégrer dans leur œuvre.

Ces ateliers sont une respiration, une ouverture à l'initiative et la création personnelle de l'enfant.

Autodidacte, la peinture de Sophie Eugène est plutôt figurative à ses débuts et dans son travail de graphiste. Elle a évolué vers l'abstraction, portée par le contexte d'une culture très différente de la sienne, la

Nouvelle-Calédonie. De retour dans son pays natal après 30 ans d'absence, l'artiste se nourrit toujours de cette inspiration qui a marqué ses années... « ailleurs ». Sa technique inspirée de l'art aborigène s'explique par 30 ans de vie passée proche de l'Australie, cependant sa démarche créative reste personnelle, en permanente évolution, transformation.

+ Sophie Eugène présente ses œuvres à la Galerie Chapleau, du 26 juin au 20 septembre 2021 inclus: « Ailleurs, une histoire de points ». Sur inscription (6 enfants) - à partir de 7 ans.

## Atelier programmation robots



**Vendredi 6 et 13 août, de 15 h 30 à 18 h 30.**

En partenariat avec la Bibliothèque Départementale de Loire-Atlantique (BDLA)

Avec Lego Wedo combinez le plaisir de la construction et la découverte de la programmation et de la robotique.

Les traditionnelles briques lego peuvent être combinées à des moteurs, des détecteurs de distance ou de mouvement pour fabriquer toutes sortes de robots

qui peuvent être programmés et dirigés à l'aide d'une application très simple sur tablette.

+ À partir de 10 ans (8 places/session). Prêt par la BDLA de 4 iPads et 4 kits lego Wedo.

## Les petits dévoreurs



**Mercredi 11 août, à 11 h 00.**

Rendez-vous des bébés lecteurs de 6 mois à 3 ans à la découverte de leurs sens. Livres à toucher, livres doudous, livres à croquer, à lire et à découvrir.

+ Sur inscription (15 places).



### Horaires d'été

Lundi : fermeture

Mardi : 10 h 30 à 12 h 30 et

15 h 30 à 18 h 30

Mercredi : 10 h 30 à 12 h 30 et

15 h 30 à 18 h 30

Jeudi : 10 h 30 à 13 h 00

Vendredi : 10 h 30 à 12 h 30 et

15 h 30 à 18 h 30

Samedi : 10 h 30 à 12 h 30 et

14 h 00 à 19 h 00

Dimanche : 10 h 30 à 12 h 30

# COMMENT SONT EFFECTUÉS LES ACHATS de la médiathèque ?

Claire Chaubet, directrice de la médiathèque répond à nos questions.

## De combien de documents dispose la médiathèque ?

Près de 14000 répartis à peu près équitablement entre le public adulte et adolescent et le public enfant.

## Ce fonds est-il enrichi ?

Oui, la Ville effectue quatre commandes par an représentant près de 1000 documents: des DVD, des fictions, des documentaires, des bandes dessinées, des livres audios etc.

## Comment est établie cette politique d'achat ?

D'abord, nous avons une charte des collections. Ce document définit et rappelle les principes généraux de notre politique documentaire, à savoir: la motivation de l'achat, les sujets, le budget, etc. Nous nous appuyons également sur les suggestions répétées des lecteurs, de nos bénévoles, de nos élus. La presse professionnelle guide aussi nos choix, les catalogues des éditeurs, la bibliothèque départementale, les professionnels du livre avec lesquels nous travaillons, etc. Nous organisons cinq cafés

littéraires par an et les membres de ces rendez-vous sont également de précieux conseils. Enfin, nous allons mettre en place lors de la rentrée scolaire 2021 un comité de lecteurs qui participera aux acquisitions de la médiathèque, il se réunira 4 à 5 fois dans l'année avant chaque campagne d'achats. C'est une volonté de Mme Michèle Quillard, le maire du Croisic, et de M. Jacques Bruneau, le premier adjoint en charge de la Culture. Ils souhaitent associer nos concitoyens dans le choix des ouvrages qui viennent enrichir les fonds. Si vous êtes intéressés par cette initiative, vous pouvez vous faire connaître dès à présent auprès de la médiathèque.

## En enrichissant régulièrement vos collections, vous n'aurez bientôt plus assez d'espace pour entreposer toutes les collections ?

Non, soyez rassurés. Nous procédons à des désherbages réguliers, c'est l'opération qui consiste à retirer des ouvrages de nos collections. Il est indispensable au bon fonctionnement d'une bibliothèque, qui doit pouvoir

proposer des documents dans un bon état physique et avec une information pertinente et actualisée. Une bibliothèque de lecture publique n'a pas vocation à faire de la conservation, le seul fonds faisant exception est celui concernant notre histoire locale. Les documents trop abîmés partent au pilon et nous organisons chaque année des journées de vente. Si ces opérations n'avaient pas lieu, les étagères seraient encombrées et nous ne disposerions plus d'assez d'espace. Cet été deux journées de vente sont prévues: mardi 20 juillet mardi 11 août de 11h00 à 18h00 à la médiathèque. ✓



### Abonnements en été

2 mois: 7 €

1 mois: 5 €

15 jours: 4 €

Gratuit pour les enfants

(moins de 18 ans), étudiants,

demandeurs d'emploi et

bénéficiaires du RSA.

## EXPOSITION

**Exposition « Camille et Bernard Monfort : Traits de craies pour Traict »**  
**Salle Jeanne d'Arc du 26 juillet au 15 août**  
**Association Arts et Balises**

Dans la vie comme à l'atelier, Camille et Bernard Monfort travaillent ensemble, et même certaines œuvres sont réalisées à quatre mains. Ils se sont rencontrés à Paris au cours de leurs études. Ils ont suivi une formation de designer dans une école des Arts appliqués et des Métiers d'Art avant d'en faire leur métier. Camille s'est intéressée rapidement aux dessins avec pastels, alors que Bernard initié à l'aquarelle par son père, s'est dirigé plus tardivement vers cette technique. Leurs créations tournent essentiellement autour de la réalisation de pastels en petits ou grands formats. Ils créent aussi quelques sculptures, mobiles et bijoux. Tous les petits formats sont produits sur papier et réalisés à l'extérieur. Sacs à dos emportant leurs carnets de dessins et leurs boîtes à crayons, tous deux sont à la recherche d'images, de couleurs, et des contacts humains, en France comme à l'étranger. Ils travaillent presque toujours ensemble, partageant leurs émotions à travers la spontanéité et la rapidité d'exécution de leurs dessins. Les grands formats sur bois sont toujours faits à quatre mains. Ils sont composés en atelier, à partir des croquis pris dehors sur le vif.

Ancrés au Croisic depuis plusieurs générations, l'exposition de leur travail pose un nouveau regard sur la presqu'île, comme le démontrent leurs carnets réalisés pendant le premier confinement. Cet évènement est initié par l'association Arts et Balises et soutenu par la mairie du Croisic.



## ZOOM SUR



### Animations enfants par l'office de tourisme

Trois compagnies se succèdent au cours de l'été pour proposer des spectacles rigolos, parfois en musique. Une invitation au voyage avec des personnages très sympathiques et complètement déjantés.

🕒 Tous les mercredis du 7 juillet au 25 août 2021 inclus à partir de 11 h 00.

📍 Petit théâtre au Jardin Jan, rue Waldeck-Rousseau.

Dans la limite des places disponibles, 1 accompagnant par fratrie. À partir de 3 ans en fonction des spectacles. Gratuit. Renseignements et réservation obligatoire auprès de l'Office de Tourisme, Tél. 02 40 23 00 70.





# ÎLES ET NAVIGATEURS :

## samedi 25 et dimanche 26 septembre 2021

Médiathèque Le Traict d'encre, Océarium, salle Jeanne d'Arc, ancienne criée

Toujours lié à la mer, le thème de la 25<sup>e</sup> édition du salon du livre du Croisic « Plumes d'Équinoxe » abordera le voyage vers l'île. Le président d'honneur sera Hervé Hamon, Écrivain de Marine et auteur du « Dictionnaire amoureux des îles » (Plon). En avant-première, la pré-programmation.

- Animations auteurs
- Conférence inaugurale le vendredi 24 septembre à l'Océarium par Michel Germain « *Un voilier nommé Kurun / Dans le sillage de Jacques-Yves Le Toumelin* »
- Grande rencontre avec Hervé Hamon
- Table(s) ronde(s) avec les auteurs présents du prix littéraire
- Dictée ouverte à tous
- Balade patrimoniale
- Animation théâtralisée
- Quiz
- Auteurs régionaux (une trentaine)
- Accueil des auteurs de la bande dessinée *l'Or des marées*, Serge Fino et François Debois (auteur et scénariste). Serge Fino a une 2<sup>e</sup> série qui rentre également dans la thématique du salon :

*Seul au monde* (Vendée Globe et Bretagne) adaptée du livre de Sébastien Destremau et son expérience du Vendée Globe.

- La librairie Coiffard de Nantes tiendra le stand des livres pendant les deux jours du salon.

La Ville du Croisic va décerner lors du Salon le 8<sup>e</sup> Prix Plumes d'Équinoxe, en partenariat avec l'Académie littéraire de Bretagne et des Pays de la Loire et l'Océarium. La sélection établie pour ce prix littéraire comprend dix livres. Ce qui devrait conduire à accueillir six ou sept auteurs lors du salon.

Les Écrivains de Marine sont les fidèles partenaires du Salon du Livre du Croisic Plumes d'Équinoxe depuis sept ans, avec pour présidents successifs: Didier Decoin en 2015; Yann Queffelec en 2016 (thème La plaisance); Loïc Finaz en 2017 (thème Autour de Jules Verne); Olivier Frébourg en 2018 (thème Mer nourricière, mer fragile); Patrice Franceschi en 2019 (thème Histoire(s) de mer), avec également la Rencontre avec la Mer des Écrivains de Marine en juillet); Patrick Poivre d'Arvor en 2020 (thème La mer, refuge et aventure). ▼

### Prix Plumes d'Équinoxe - sélection

- ⌚ *L'île que j'ai tant aimée - Une enfance à Ouessant au début du XX<sup>e</sup> siècle* de Joséphine Masson Bacquet. Éditions Les îliennes
- ⌚ *Tant qu'il reste des îles* de Martin Dumont. Éditions Les Avrils
- ⌚ *Hommes des tempêtes* de Frédéric Brunquell. Grasset
- ⌚ *L'Atlantique en eaux troubles* de Jean-Yves Chauve. Glénat
- ⌚ *Au-delà des limites - 15 histoires vraies d'aventures en mer* de Christophe Agnus et Pierre-Yves Lautrou. Nautilus
- ⌚ *Dictionnaire amoureux de la voile* de Loïck Peyron. Plon
- ⌚ *Qui a fait le tour de quoi? L'affaire Magellan* de Romain Bertrand. Verdier
- ⌚ *Mort à bout de course* de Jean-Marie Biette. Empreintes, éditions Ouest-France
- ⌚ *Les sirènes du Pacifique* de Cédric Morgan. Mercure de France
- ⌚ *Les fils du pêcheur* de Grégory Nicolas. Les Escales



Odette du Puigadeau sur son chameau dans le désert de Mauritanie, 1934, tirage photographique, collection particulière.

Anita Conti et un marin dans une embarcation au large de Port-de-Bouc, 1952.



Sophie Eugène lors de l'exposition « L'art en marche » à Strassen (Luxembourg)



## EXPOSITIONS ESTIVALES 2021 : les femmes à l'honneur

Sous la thématique « Elles ont conquis le monde », la Ville du Croisic propose cet été différentes manifestations autour de la mer et des femmes voyageuses.

## Exposition Odette du Puigau (1894-1991), une Bretonne au désert, invitation au voyage

La Ville du Croisic propose cette année à l'ancienne criée une exposition thématique consacrée à l'écrivaine, exploratrice et ethnologue Odette du Puigau qui passa sa jeunesse au manoir de Kervaudu jusqu'en 1920. En collaboration avec la biographe de l'ethnologue, Monique Vérité, et grâce aux prêts de collectivités et de particuliers, l'exposition rend hommage à cette femme hors du commun, disparue il y a 30 ans, qu'on ne peut dissocier de sa compagne Marion Sénones.

Deux exploratrices attachées au Croisic et qui s'inscrivent au cours des années 1930 dans le vaste mouvement d'études et de découvertes engagé par des femmes voyageuses dans des contrées souvent lointaines comme Isabelle Eberhardt, Alexandra David-Néel ou Anita Conti.

L'exposition vous invite à découvrir le parcours de cette femme à la « destinée hors-série, au vrai sens du mot », comme la qualifiait l'explorateur Théodore Monod. Du Croisic aux îles bretonnes, de Paris

à la Mauritanie, la vie d'Odette du Puigau, accompagnée de Marion Sénones, fut riche de rencontres, de découvertes et de recherches qui font encore aujourd'hui date, en particulier pour tout ce qui touche aux arts et coutumes du peuple maure. Une invitation au voyage à travers la vie d'une des Croisicaises les plus étonnantes. 📌

📍 Ancienne criée, place Boston  
Du mardi au dimanche, jours fériés inclus de 10h30 à 12h00 et de 14h30 à 18h00. Entrée libre

Odette et Marion, Sahariennes à Paris, 1938, photographie studio Piaç à Paris, tirage photographique, collection particulière.



## Exposition Sophie Eugène, ailleurs, une histoire de points

Sophie Eugène a passé de nombreuses années dans le Pacifique, en particulier en Nouvelle-Calédonie, séjour qui a construit son parcours artistique. Ses créations sont inspirées de l'art contemporain aborigène et plongent le visiteur dans un océan de couleurs, de formes et de graphismes abstraits où le point, forme picturale de départ, se transforme en de larges compositions évocatrices d'un univers ethnique et coloré.

Cette résidence d'artiste à la galerie Chapleau offre à nouveau un dialogue entre l'art actuel et ce lieu historique et culturel du Croisic. Elle permet à un large public de se confronter à l'univers de Sophie Eugène tout en rencontrant et échangeant avec l'artiste. « *Mon parcours professionnel suit un cheminement qui peut paraître atypique, il est pourtant cohérent par l'univers créatif qu'il explore. Il se situe au croisement de la publicité et d'un monde artistique*

*où se mêlent vidéo, écriture et peinture. Cette diversité m'a engagée sur des techniques multiples, des expériences formatrices des réalisations reconnues qui m'ont construites pendant plus de 30 ans* » explique l'artiste Sophie Eugène. ▼

⊕ La Galerie Chapleau, 6 rue Jules-Ferry. Du mardi au dimanche, jours fériés inclus de 10 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 30 à 18 h 00. Entrée libre.

### ZOOM SUR

#### Ateliers ouverts au public

Pendant sa résidence d'artiste à La Galerie Chapleau, Sophie Eugène propose des ateliers de techniques picturales et de développement de techniques mixtes autour d'un thème, deux fois par semaine et répartis sur deux publics différents.

- Atelier des mardis et du mercredi 21 juillet (à partir de 12 ans).
- Atelier des jeudis pour adultes.
- En septembre ateliers réservés aux adultes

De 10 h 00 à 12 h 00

Inscription directement auprès de Sophie Eugène (Tél. 06 12 20 84 41). 18 euros par personne/atelier (fournitures comprises).

#### Ateliers artistiques

14 ateliers de 2 h 00 répartis du 13 juillet au 10 septembre pour expérimenter l'écriture à travers le yoga et des techniques mixtes. Deux ateliers sont consacrés aux enfants (à partir de 7 ans). 6 personnes maximum par atelier. 1 session 18 € ; 2 sessions 30 € ; 3 sessions 45 € ; 18 € la session supplémentaire.

Renseignements et Inscription auprès de l'Office de Tourisme, Tél. 02 40 23 00 70.



## Exposition de plein air Anita Conti, racleurs d'océan

Anita Conti fait partie de ces femmes exceptionnelles qui ont hérité d'un esprit inventif et curieux. Elle grandit dans un univers bercé par l'océan, elle disait : « *J'ai su nager avant de savoir marcher* ».

En 1889, le père d'Anita, médecin hygiéniste, l'aurait plongée, nourrisson, en pleine mer au large de Lorient. Surnommée « *la dame de la mer* », elle a dédié sa vie à l'océan.

C'est en Bretagne et en Vendée qu'elle prend goût à l'immensité bleutée, à ses sensations dans les domaines de la voile et de la pêche. Anita est une pionnière de l'océanographie. Passionnée par le grand large et lancée dans une perpétuelle quête marine, elle explore et exploite les profondeurs des océans à bord de chalutier. Encouragée à travailler, elle devient relieuse d'art puis par la suite écrira des articles décrivant les conditions sanitaires déplorable qui règnent en Bretagne.

L'Office scientifique et technique des pêches maritimes, ancêtre de l'Ifremer, l'engage en tant que première femme océanographe. De 1935 à 1939, elle embarque sur le premier navire océanographique français. Elle parcourt les mers de Dunkerque au Canada. Elle élabore les premières cartes de pêche et propose de codifier certaines pratiques. Lors de ses missions sur différents chalutiers

comme le Viking ou le Bois-Rosé, elle prend conscience que les ressources sous-marines ne sont pas inépuisables.

Perpétuelle bateau-stoppeuse, armée de son appareil photo et de son carnet de notes, Anita rapporte tout. Elle navigue jusqu'à ses 85 ans et décède à Douarnenez à l'âge de 98 ans, laissant derrière elle plus de 60 000 photographies et des récits maritimes extraordinaires.

Une série de photographies est présentée dans le jardin de l'hôtel de ville et autour de la médiathèque. Ces documents proviennent du fonds Anita Conti conservé aux archives municipales de Lorient. ▼

➕ Une rencontre avec le fils adoptif d'Anita Conti, Laurent Girault-Conti est prévue à la médiathèque le mercredi 21 juillet 2021 à 11h00 (Voir page médiathèque).

Chalutier Terre-Neuvas Bois-Rosé, ramendage, 1952 ©Fonds Anita Conti- Archives de Lorient





## CONCERT D'AUTOMNE DU CROISIC de l'association La Calebasse

« Wolfgang Amadeus Mozart »

Interprété par la Philharmonie des deux mondes sous la direction de Philippe Hui.

**A**u programme, la symphonie n° 40 en sol mineur de Mozart et des airs et ensembles de Mozart.

### Symphonie n° 40 en sol mineur

Wolfgang Amadeus Mozart (Salzbourg 1756 - Vienne 1791)

Composée en 1788 à Vienne, cette symphonie est aujourd'hui l'une des plus célèbres de Mozart. Admirée par de nombreux compositeurs, Robert Schumann la décrit ainsi: « une œuvre dont chaque note est de l'or pur, chaque partie un trésor ».

Le célèbre thème ouvrant le 1<sup>er</sup> mouvement est devenu presque aussi mythique que celui ouvrant la 5<sup>e</sup> symphonie de Beethoven.


À 32 ans, Mozart atteint un équilibre exceptionnel entre le fond et la forme, la richesse thématique et

la dynamique rythmique.

Dans chacun des 4 mouvements s'expriment les idées novatrices de Mozart: Molto allegro en sol mineur - une frénésie dramatique; Andante en mi bémol majeur - le calme et la grâce; Menuet en sol mineur - la vivacité avec un motif rythmique; Allegro assai en sol mineur - la nuance et le dialogue cordes/orchestre. Écrite en mode mineur, Mozart développe un sentiment tragique et angoissé exprimé avec une grâce mélancolique.

**Airs et Ensembles** de Wolfgang Amadeus Mozart (Salzbourg 1756 - Vienne 1791).

En partenariat avec le Festival Les Milles Musicaux de La Trinité-sur-Mer, extraits de Don Giovanni, La

flûte enchantée, Così fan tutte, les noces de Figaro et La clémence de Titus de Mozart. Avec les solistes du Festival Les Milles Musicaux: Frédérique Varda, Soprano; Ania Wosniak, Mezzo; Matthieu Justine, Ténor; et Casper James, Baryton. 



### Informations

**Dimanche 26 septembre 2021**

 17 h 00

 gymnase Gabriel-Gouraud

### Billetterie

Entrée: 15 €

<https://www.billetweb.fr/concert-de-septembre>

### Renseignements

Tél. 06 67 04 95 44

Frédérique Varda - Soprano



Ania Wosniak - Mezzo



Matthieu Justine - Ténor



# AGENDA

Juillet | août | Septembre 2021

**Cet agenda peut évoluer suivant les décisions de l'État face à la crise du Covid. Ainsi, les manifestations en extérieur peuvent être annulées au dernier moment.**

## JUILLET 2021

### Ateliers artistiques

du 26 juin au 20 septembre

La Galerie Chapleau

Dans le cadre de l'exposition de Sophie Eugène « Ailleurs, une histoire de points »

+ Office de tourisme

### Le Croisic Tonic

du mercredi 7 au vendredi

30 juillet | de 9 h 30 à 10 h 30

Parc de Penn Avel

+ Service des sports | ville du Croisic

### Visite commentée

#### Découverte de la vieille ville

mercredis 7, 21 et 28 juillet | 10 h 00

mardi 13 juillet | 10 h 00

Départ du Mont-Esprit

+ sur réservation. Office de tourisme

### Esprit Zik' - Plateau "Années 90"

jeudi 8 juillet | 21 h 00

Mont-Esprit

+ Ville du Croisic

### Visite commentée

#### Promenade sur le traict

vendredi 9 juillet | 10 h 15

vendredi 23 juillet | 9 h 45

Départ gare SNCF

+ sur réservation. Office de tourisme



### Un soir sur les quais

lundi 12 juillet | 21 h 00

sur les quais

+ Ville du Croisic

### Tournois de beach-volley

mardis 13, 20 et 27 juillet

de 17 h 30 à 19 h 30

Plage de Saint-Goustan

+ Service des sports | ville du Croisic



### Fête Nationale

mercredi 14 juillet

Concert et feu d'artifices

+ Ville du Croisic

### Un soir sur les quais

lundi 19 juillet | 21 h 00

sur les quais

+ Ville du Croisic

### Course des garçons de café

Mercredi 21 juillet

de 17 h 30 à 19 h 30 | sur les quais

+ Union des commerçants croisicais, section CHR

### Rencontre et lecture avec

**Laurent Girault-Conti**, fils d'Anita

Conti (1899-1997) océanographe et

photographe (1899-1997)

Mercredi 21 juillet | 11 h 00

médiathèque Le Traict d'encre

+ Ville du Croisic

### Concours de pêche aux éperlans

jeudi 22 juillet | de 15 h 00 à 17 h 00

Estacade

+ Service des sports | ville du Croisic

### Un soir sur les quais

lundi 26 juillet | 21 h 00

sur les quais

+ Ville du Croisic

### Renan Luce

vendredi 30 juillet | 20 h 30

Salle Jeanne d'Arc

+ Ville du Croisic

## AOÛT 2021



### Un soir sur les quais

lundi 2 août | 21 h 00

sur les quais

+ Ville du Croisic

### Le Croisic Tonic

du lundi 2 au lundi 30 août

de 9 h 30 à 10 h 30

Parc de Penn Avel

+ Service des sports | ville du Croisic

### Tournois de beach-volley

mardis 3, 10 et 17 août

de 17 h 30 à 19 h 30

Plage de Saint-Goustan

+ Service des sports | ville du Croisic



### Visite commentée

#### Découverte de la vieille ville

mercredis 4, 11, 18 et 25 août  
10h00. Départ du Mont-Esprit

+ sur réservation. Office de tourisme

### 1900 à la plage

mercredi 4 août | 14h30

Sur les quais & plage de Port-Lin

+ association Art & Animations

### Esprit Zik' - Émile et Images

jeudi 5 août | 21h00

Mont-Esprit

+ Ville du Croisic



### Visite commentée

#### Promenade sur le traict

vendredi 6 août | 9h15

vendredi 20 août | 9h00

Départ gare SNCF

+ sur réservation. Office de tourisme

### Fête du four à pain

Dimanche 8 août

de 9h00 à 19h00 | Pélamer

+ Société des amis du Croisic

### Un soir sur les quais

lundi 9 août | 21h00

sur les quais

+ Ville du Croisic

### Concours de pêche aux éperlans

mardi 10 août | de 15h00 à 17h00

Estacade

+ Service des sports | ville du Croisic

### Un soir sur les quais

dimanche 15 août | 21h00

sur les quais

+ Ville du Croisic

### Fête de la Mer

dimanche 15 août

Messe, concert et feu d'artifices

+ Ville du Croisic

### Esprit Zik' - What Da Funk

jeudi 19 août | 21h00

Mont-Esprit

+ Ville du Croisic

### Vide-greniers

dimanche 22 août

de 9h00 à 19h00 | place Dinan

+ Amicale laïque du Croisic

### Exposition

#### « Camille et Bernard Monfort:

#### Traits de craies pour Traict »

Du lundi 26 juillet au dimanche

15 août | Salle Jeanne d'Arc

+ association Art et Balises

### Duo Lazuli - flûte et harpe

#### celtique

mardi 31 août | 21h00

Église Notre-Dame-de-Pitié

+ Office de Tourisme



## SEPTEMBRE 2021

### Visite commentée

#### Découverte de la vieille ville

mercredis 1<sup>er</sup>, 8 et 15 septembre

10h00. Départ du Mont-Esprit

+ sur réservation. Office de tourisme

### Visite commentée

#### Promenade sur le traict

lundi 6 septembre | 10h55

Départ gare SNCF

+ sur réservation. Office de tourisme

### Forum des associations

dimanche 12 septembre

ancienne criée

+ Ville du Croisic



### « Quelle économie après la crise? »

Conférence de Geoffroy Roux de Bézieux, président du Medef

jeudi 23 septembre | 18h00

salle Jeanne d'Arc

+ Ville du Croisic

### Salon du livre

#### "Plumes d'Équinoxe"

samedi 25 et dimanche

26 septembre | ancienne criée

+ Ville du Croisic

Chères Croisicaises, chers Croisicais,

Dans le programme électoral de la liste « Le Croisic, c'est vous » figurait l'aménagement de la plage Saint-Goustan. Dès cette année, ont été mis en conformité les sanitaires pour les Personnes à Mobilité Réduite (PMR).

La municipalité a tout à fait conscience de l'accessibilité à cette plage aux PMR et notamment aux résidents du centre Saint-Jean-de-Dieu.

Il n'avait pas été envisagé en l'état des travaux sur l'accès au plan d'eau, étant observé que depuis un certain nombre d'années, un tapis a été implanté pour l'accès à cet endroit. Mais l'implantation de ce tapis n'a pas produit les effets que l'on était en droit d'attendre.

À la suite des observations du président de l'association Bol d'Air et de la directrice de l'établissement Saint-Jean-de-Dieu, il a été décidé de faire procéder à une expertise confiée à Béatrice Annereau, consultante en charge du Handicap, en présence du Maire et des élus concernés. Une visite a eu lieu sur le site. Il a été préconisé un aménagement à l'accessibilité universelle dans le but d'obtenir le Handi Label dans le cadre de l'Office de Tourisme. Cet aménagement ne prévoit pas l'installation d'un nouveau tapis

qui, compte tenu de la configuration de la plage, ne donnerait pas satisfaction à l'universalité - c'est-à-dire que l'accès s'adresse non seulement aux handicapés mais à toute personne gênée dans ses mouvements en raison de sa taille, de son état, de son âge, de son handicap permanent ou temporaire ainsi qu'en raison des appareils ou instruments auxquels elle doit recourir pour se déplacer. Aussi, a-t-il été préconisé l'installation de plaques rigides qui permet l'accès au plan d'eau à toutes les formes de handicap. Ces plaques peuvent être facilement stockées et servir à d'autres usages et notamment à des manifestations en plein air.

Dès que nous avons pris connaissance de ces préconisations, le Maire a sollicité en urgence l'autorisation des services de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM) pour la pose d'un tel système.

Alors qu'une telle demande suppose une instruction de plusieurs mois, la détermination du Maire a permis qu'une autorisation temporaire et expérimentale soit accordée en urgence. Le matériel a aussitôt été

commandé et le dispositif sera installé début juillet.

Comme nous nous étions engagés, il n'y aura pas d'augmentation d'impôts locaux; cette absence d'augmentation malheureusement sera gommée par les décisions de Cap Atlantique qui a décidé une augmentation de la taxe foncière d'un point et des taxes sur les ordures ménagères. Les conseillers communautaires de la ville du Croisic ont refusé de voter ces augmentations.

Les élections départementales et régionales se sont déroulées les 20 et 27 juin. La municipalité a eu des difficultés à trouver des assesseurs pour tenir les bureaux de vote. En effet, les élus de la liste « Un Nouveau Cap » n'ont pas souhaité participer à la tenue des bureaux de vote alors que c'est une obligation prévue par l'article L221-5 du CGCT qui prévoit dans son alinéa 1: « Tout conseiller municipal qui, sans excuse valable, a refusé de remplir une des fonctions qui lui sont dévolues par la loi peut être déclaré démissionnaire par le tribunal administratif ». Face à cette situation, le Maire a dû demander à d'anciens élus de bien vouloir tenir des bureaux de vote.

Patrick Duchesnes a décidé de remettre sa démission et nous souhaitons lui permettre de s'expliquer :

Chères Croisicaises et chers Croisicais,

Je pense qu'une majorité a l'opposition qu'elle mérite.

Depuis le début de cette mandature, les élus d'un Nouveau Cap se sont efforcés de travailler les dossiers qui leurs étaient soumis et d'y apporter, sans arrières pensées politiques, leurs réflexions.

Malheureusement combien il est difficile de se départir de vieilles habitudes quand elles se sont bien ancrées au fil des mandats. Celles-ci, notamment après le départ de l'ancien premier adjoint, ont vite repris le dessus: le " travail " dans la plupart des commissions consiste juste en une lecture des délibérations qui seront soumises en Conseil municipal. Un climat d'hostilité, déjà perceptible lors du premier conseil municipal, n'a cessé de se développer. Voulu ou non ? Ce qui est sûr c'est qu'il appartient à l'autorité en charge d'assurer le bon déroulement des conseils de faire en sorte qu'un débat puisse s'établir de façon démocratique. **La décision de Mme le Maire de refuser toute discussion en réponse aux questions diverses** ne peut qu'exacerber les tensions surtout quand les réponses fournies ne correspondent pas aux questions posées. Est-il anormal de demander comment évolue la recherche de médecins ? Quelle est la situation sanitaire au Croisic au regard de l'épidémie ? Est ce qu'investir 300 000 euros pour loger une personne correspond à une utilisation normale de fonds publics ? A quoi doit ressembler le futur lotissement de la Pierre Longue ? Ne peut-on en parler ? Ou est le risque d'en débattre ?

Je constate que les principaux dirigeants de notre ville du Croisic ( ce n'est bien sûr pas le cas de tous les élus de la majorité ) sont, par principe, convaincus que toute proposition émise par l'opposition est suspecte et ne peut avoir pour objectif l'intérêt général.

**L'affaire de l'aménagement d'un accès PMR à la plage St Goustan est, à ce titre, exemplaire :**

Après avoir durant plusieurs mois refusé d'écouter et accepter de faire le nécessaire, aujourd'hui nos élus dirigeants sont capables d'affirmer qu'ils ont toujours eu l'intention de faire ce qu'il fallait pour cet été et qu'un budget était bien prévu à cet effet. En fait, ce qui n'est pas acceptable c'est de ne pas savoir reconnaître qu'il s'agissait d'une erreur d'appréciation laquelle méritait tout simplement d'être corrigée.

Maintenant, que l'on s'en prenne à ma personne, en plein conseil municipal, lors d'une réponse à une question diverse, sans qu'il me soit permis de répondre, est-ce au niveau d'une petite commune une façon normale de faire de la politique ? Cela, me semble t-il, traduit surtout une indigence d'arguments pour se justifier.

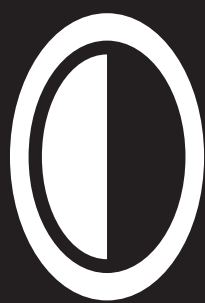
Enfin, les allusions, au demeurant bien peu subtiles, dirigées contre mon épouse juste parce qu'elle a voulu, avec de nombreuses autres Croisicaises et Croisicais défendre la cause des Personnes à Mobilité Réduite, ne sont pas à l'honneur de ceux qui les ont exprimées par voie de presse. Là, il ne s'agit plus d'une erreur mais d'une faute.

Pour toutes ces raisons j'ai décidé de démissionner de mes fonctions de conseiller municipal.

**Je souhaite bien du courage** à mes amis d'un Nouveau Cap ainsi qu'à celui où celle qui me remplacera. Qu'ils soient toutes et tous assurés de mon soutien.

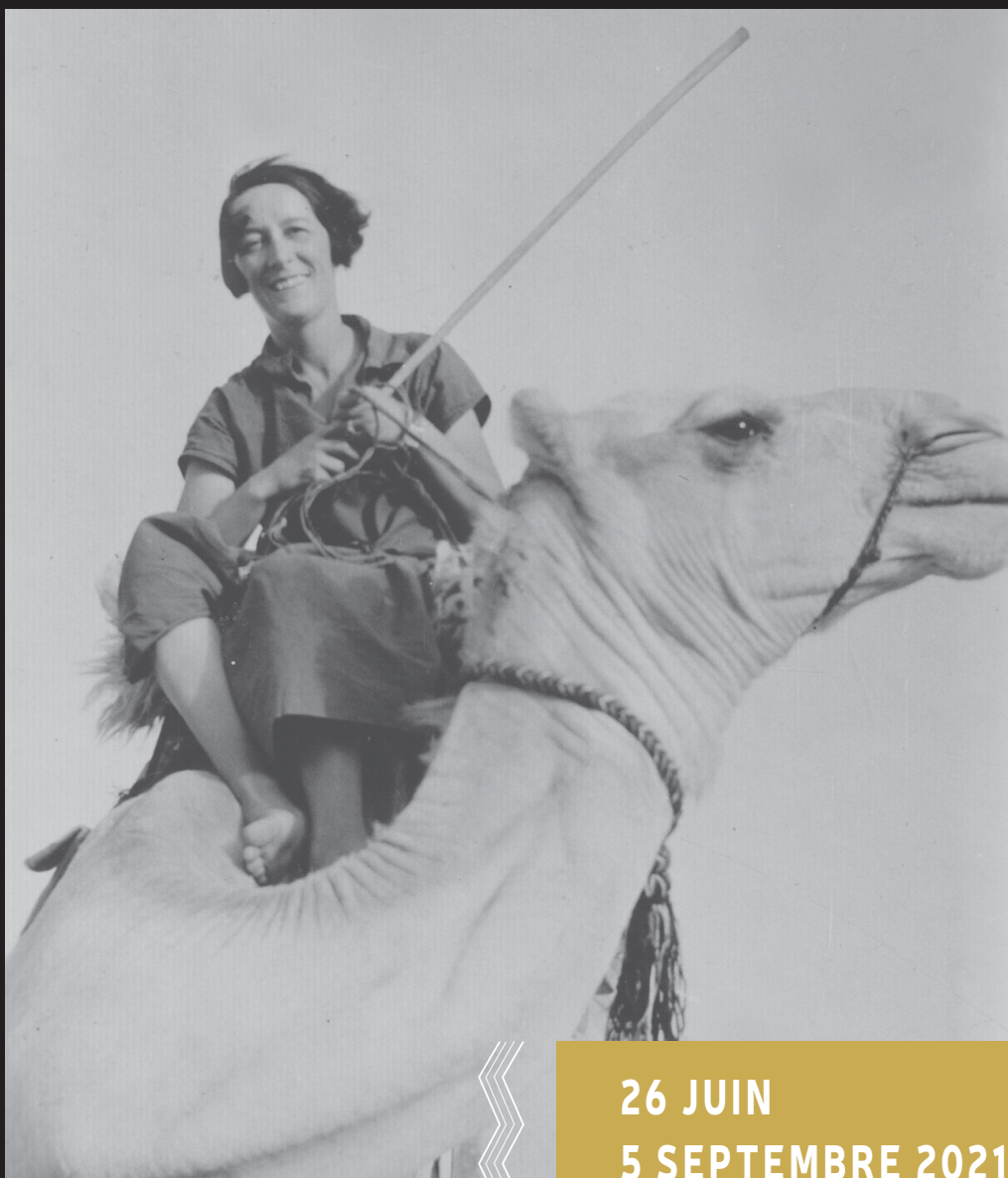
**Je souhaite vivement que des personnes plus jeunes, qu'elles soient dans l'opposition ou dans la majorité, puissent prendre leurs marques et progressivement représenter une nouvelle façon de gérer notre ville.**

Patrick Duchesnes.



# DIETTE DU PUGAUDIEAU

Une Bretonne au désert - invitation au voyage



26 JUIN

5 SEPTEMBRE 2021

ANCIENNE CRIÉE

EXPOSITION | ENTRÉE LIBRE  
DU MARDI AU DIMANCHE  
DE 10 H 30 À 12 H 30 ET DE 14 H 30 À 18 H 00



LE CROISIC

